****

**Formation sur la Protection de l'enfan****ce dans l'action humanitaire pour les travailleurs de première ligne**

***Guide du facilitateur***

©2021 L'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire

L'Alliance pour la Protection de l'enfance dans l'action humanitaire (l'Alliance) soutient les efforts des acteurs humanitaires pour réaliser des interventions de protection de l'enfance efficaces et de haute qualité dans les situations de crise humanitaire.

Par l'intermédiaire de ses groupes de travail techniques et de ses équipes spéciales, l'Alliance élabore des normes opérationnelles interagences et fournit des conseils techniques pour soutenir le travail de protection de l'enfance dans les situations de crise humanitaire.

Pour plus d'informations sur le travail de l'Alliance et les modalités d’adhésion au réseau, veuillez visiter le site suivant : <https://www.alliancecpha.org> ou contactez-nous directement à cette adresse : info@alliancecpha.org

Cette formation est rendu possible grâce au soutien généreux du Bureau de la population, des réfugiés et des migrations du Département d'État des États-Unis.

Le contenu relève de la responsabilité de l'Alliance et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'USAID ou du gouvernement des États-Unis.

Pour les lecteurs qui souhaitent citer ce document, nous suggérons ce qui suit :

L'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire (2021*).* Formation sur la Protection de l'enfance dans l'action humanitaire pour les travailleurs de première ligne

**Table de matières**

**Remerciements**

**Acronymes**

**Résumé**

**Partie 1. Guide du facilitateur**

 Introduction

Profil du public cible

But et objectifs

Modalités d'apprentissage - orientation en personne et à distance

Méthodologies et approche d’apprentissage

Préparation du facilitateur

Tableau récapitulatif du cours

**Partie 2. Instructions de formation détaillées pour les modules 1 à 5**

Mot de bienvenue et présentations

Module 1 - L'enfant

Module 2 - La Protection de l'enfance dans l'action humanitaire et ses principes directeurs

Module 3 - Communiquer avec les enfants et les communautés

Module 4 - Les stratégies de protection de l'enfance dans l'action humanitaire et les SMPE : un examen approfondi

Module 5 - Mon rôle et l'organisation

Module 6 - Pratique réflexive

**Annexe I - Auto-évaluation relative à la Formation d'apprentissage sur la Protection de l'enfance dans l'action humanitaire pour les travailleurs de première ligne**

**Annexe II - Document à distribuer aux participants**

**Remerciements**

*La formation sur la Protection de l'enfance dans l'action humanitaire pour les travailleurs de première ligne* a été développé par le Groupe de travail sur l'apprentissage et le développement de l'Alliance pour la Protection de l'enfance dans l'action humanitaire et remplace la formation de 2014 du Groupe de travail SMPE pour les travailleurs de première ligne.

Le processus d’élaboration a été dirigé par Elena Giannini et Katie Robertson, coordinatrices du Groupe de travail sur l'apprentissage et le développement, et a bénéficié du soutien et des efforts combinés de toutes les agences membres du Groupe de travail sur l'apprentissage et le développement. Nous tenons en particulier à exprimer notre gratitude à : Lucie Allingri Chevallet, Cat Byrne, Brigitte Goby, Leonie Meijerink, Joyce Mutiso, Marianna Narhi et Joanna Wedge.

**Acronymes**

CIDE - Convention Internationale des droits de l’enfant

SMPE - Standards minimums pour la protection de l’enfance

EAFGA - Enfants associés à des forces ou à des groupes armés

PDIP - Personnes déplacées à l'intérieur de leur pays

LGBTQI+ - Lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, queers, intersexes et autres non binaires

L&D WG - Group Groupe de travail sur l'apprentissage et le développement

VSBG - Violence sexuelle et basée sur le genre

**Résumé**

*La formation sur la Protection de l'enfance dans l'action humanitaire pour les travailleurs de première ligne* a été développé par le Groupe de travail sur l'apprentissage et le développement de l'Alliance pour la Protection de l'enfance dans l'action humanitaire et remplace le programme de 2014 du Groupe de travail SMPE pour les travailleurs de première ligne.

Cette formation a été conçu pour faciliter l’intégration rapide de nouveaux membres de l'équipe à la suite d'une nouvelle urgence ou crise et vise à garantir que les travailleurs de première ligne acquièrent les compétences minimales pour travailler de manière sécurisée, efficace, redevable et professionnelle avec les enfants, les familles et les communautés.

Un travailleur de première ligne typique est une personne recrutée localement, avec plus ou moins d'expérience et/ou de formation en matière de protection de l'enfance dans les situations de crise humanitaire. Ils peuvent ou non avoir terminé l'enseignement secondaire et ont des niveaux différents d'alphabétisation et d'expertise. La formation d'apprentissage a été conçue pour répondre aux besoins de ce public varié.

Les principaux objectifs d'apprentissage sont que les participants, à la fin du cours, soient capables de :

* Reconnaître les étapes du développement de l'enfant ainsi que les facteurs de risque et de protection dans le cadre d'un Modèle socio-écologique
* Définir la Protection de l'enfance dans l'action humanitaire et son ancrage dans les droits de l'enfant
* Démontrer comment communiquer de manière appropriée avec les enfants et les communautés
* Se rappeler de l'objectif et de la structure des Standards minimums pour la protection de l'enfance
* Expliquer les systèmes organisationnels qui soutiennent la redevabilité envers les enfants et les communautés

La formation a été conçue pour être dispensée en modules, en présentiel ou à distance. Dans le cadre d'une formation en présentiel, vous pouvez décider de couvrir le contenu en 3 jours consécutifs ou de répartir les modules sur plusieurs semaines en fonction de la disponibilité de votre équipe. Dans le cadre de la facilitation à distance, nous recommandons de dispenser le cours en une série de séances d'une demi-journée.

Cetter formation a été développé principalement pour les chefs d'équipe/coordinateurs afin qu'ils puissent faciliter un processus d'apprentissage avec leurs équipes de première ligne. Des facilitateurs externes peuvent également dispenser cette formation s'ils connaissent bien les systèmes et les programmes de l'organisation. Il est prévu que cette formation passe par un processus de contextualisation avant d'être utilisé.

Si vous avez l'intention d'utiliser la Formation *sur la Protection de l'enfance dans l'action humanitaire pour les travailleurs de première ligne*, veuillez en informer le Groupe de travail sur l'apprentissage et le développement de l'Alliance, car nous aimerions en savoir plus sur votre expérience. Si vous avez besoin de soutien, nous sommes également disponibles pour vous aider. Veuillez écrire à : learning@alliancecpha.org

**Partie 1 - Guide du facilitateur**

**Introduction**

*La formation sur la Protection de l'enfance dans l'action humanitaire pour les travailleurs de première ligne* a été conçue par l'Alliance pour la Protection de l'enfance dans l'action humanitaire (l’Alliance) à l'intention des travailleurs novices dans le domaine de la protection de l'enfance en situations de crise humanitaire. La formation a été conçue pour faciliter l’intégration rapide de nouveaux membres de l'équipe à la suite d'une nouvelle urgence ou crise et vise à garantir que les travailleurs de première ligne acquièrent les compétences minimales pour travailler de manière sécurisée, efficace, responsable et professionnelle avec les enfants, les familles et les communautés.

Cette formation a été développée par le Groupe de travail sur l'apprentissage et le développement de l'Alliance pour la Protection de l'enfance dans l'action humanitaire et remplace la formation de 2014 du Groupe de travail SMPE pour les travailleurs de première ligne.

La décision de dispenser cette formation doit être basée sur une analyse des capacités actuelles et sur l'identification des besoins d'apprentissage. Lorsque les besoins d'apprentissage identifiés correspondent aux résultats d'apprentissage de ce programme de formation, la prestation de cette formation doit être intégrée dans votre plan de renforcement des capacités.



|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Analyser les atouts et les lacunes en matière de capacités | Identifier les besoins d'apprentissage | Confirmer l'objectif | Choisir la ou les approches |

Bien que l'utilisation de cette formation puisse soutenir le développement de certaines compétences au premier niveau du[Cadre de compétences de la Protection de l'enfance dans l'action humanitaire](https://alliancecpha.org/en/system/tdf/library/attachments/alliance_competencyframework_dtp1-fra-web.pdf?file=1&type=node&id=41566), son utilisation devrait faire partie d'une approche plus large pour développer et renforcer les connaissances, les compétences et les attitudes requises de votre équipe.

Le Groupe de travail sur l'apprentissage et le développement à l'Alliance a mis au point une série d'outils d'apprentissage et de développement pour aider les praticiens de la Protection de l’enfance dans l’action humanitaire qui participent aux étapes ci-dessus ainsi qu'à l'élaboration, à la prestation et à l'évaluation des interventions d'apprentissage. Vous pouvez accéder à ces ressources [ici.](https://alliancecpha.org/en/system/tdf/library/attachments/the_alliance_ld_toolkit_-_french.pdf?file=1&type=node&id=44420)

Nous reconnaissons que ceux qui utilisent cette formation le font dans des situations de crise humanitaire, où le temps et les ressources peuvent être limités. Nous encourageons la flexibilité dans le cadre et les résultats d'apprentissage définis dans ce matériel.

**But et objectifs de la formation**

Le but de cette formation est de faire en sorte que les travailleurs de première ligne puissent travailler de manière sécurisée, efficace, responsable et professionnelle avec les enfants, les familles et les communautés touchés par une crise. La formation est conçue pour qu'une seule agence forme ses équipes de protection de l'enfance de première ligne.

À la fin du cours, les participants seront en mesure de :

* Reconnaître les étapes du développement de l'enfant ainsi que les facteurs de risque et de protection dans le cadre d'un Modèle socio-écologique
* Définir la Protection de l'enfance dans l'action humanitaire et son ancrage dans les droits de l'enfant
* Démontrer comment communiquer de manière appropriée avec les enfants et les communautés
* Se rappeler de l'objectif et de la structure des Standards minimums pour la protection de l'enfance
* Expliquer les systèmes organisationnels qui soutiennent la redevabilité envers les enfants et les communautés

**Structure de la formation**

La formation a été conçue pour être dispensée en modules. Dans le cadre d'une formation en présentiel, vous pouvez décider de couvrir le contenu en 3 jours consécutifs ou de répartir les modules sur plusieurs semaines en fonction de la disponibilité de votre équipe. Dans le cadre de la facilitation à distance, nous recommandons de dispenser le cours en une série de séances d'une demi-journée. De courtes pauses régulières devront être ajoutées aux séances de formation à distance, au minimum une pause de 5 minutes après 45-60 minutes, entrecoupées de pauses plus longues.

Exemple d'ordre du jour en présentiel :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Jour 1** | **Jour 2** | **Jour 3** |
| **Avant-midi** | Mot de bienvenue et présentations (45 minutes)L'enfant (175 minutes) | Récapitulation du premier jour (30 minutes)Communiquer avec les enfants et les communautés (145 minutes) | Récapitulation du deuxième jour (30 minutes)Mon rôle et l'organisation (180 minutes) |
| **Après-midi** | La Protection de l'enfance dans l'action humanitaire et ses principes directeurs (210 minutes) | Les stratégies de la Protection de l’enfance dans l’action humanitaire et les SMPE (155 minutes) | Pratique réflexive (y compris l'évaluation et la clôture) (180 minutes) |

Exemple d'ordre du jour d'une formation facilitée à distance

|  |  |
| --- | --- |
| Séance 13,5 heures | Mot de bienvenue et présentationsL'enfant (175 minutes)  |
| Séance 24 heures | La Protection de l'enfance dans l'action humanitaire et ses principes directeurs (200 minutes) |
| Séance 33 heures | Communiquer avec les enfants et les communautés (145 minutes) |
| Séance 43 heures | Les stratégies de la Protection de l’enfance dans l’action humanitaire et les SMPE (155 minutes) |
| Séance 53,5 heures | Mon rôle et l'organisation (180 minutes) |
| Séance 63,5 heures | Pratique réflexive (y compris l'évaluation et la clôture) (180 minutes) |

**Profil du public cible**

Un travailleur de première ligne typique est une personne recrutée localement, avec plus ou moins d'expérience et/ou de formation en matière de protection de l'enfance dans les situations de crise humanitaire. Les travailleurs de première ligne peuvent ou non avoir terminé l'enseignement secondaire et ont des niveaux différents d'alphabétisation et d'expertise. Cette formation a été conçue pour répondre aux besoins de ce public varié.

Les travailleurs de première ligne peuvent travailler dans un espace sécurisé pour les enfants ou dans un cadre communautaire/camp. Ils peuvent effectuer des tâches telles que : superviser des activités dans un espace sécurisé pour les enfants ou mener des activités de groupe pour les enfants dans d'autres formats ; sensibiliser les enfants et les familles dans la communauté, notamment en visitant les ménages ; et mener des activités de mobilisation communautaire, entre autres.

Les travailleurs de première ligne sont considérés comme des acteurs essentiels qui possèdent des connaissances locales approfondies, des compétences diverses, et ils sont indispensables pour renforcer la prestation de services et les programmes lors d’une intervention humanitaire.

**Profil du facilitateur**

Cette formation a été développée principalement pour les chefs d'équipe/coordinateurs afin qu'ils puissent faciliter un processus d'apprentissage avec leurs équipes de première ligne. Des facilitateurs externes peuvent également dispenser cette formation s'ils connaissent bien les systèmes et les programmes de l'organisation. Il est important que le facilitateur soit en mesure de :

* créer un espace sécurisé dans lequel chaque membre de l'équipe se sent capable de réfléchir ouvertement et honnêtement.
* faciliter un dialogue inclusif et traiter les divergences d'opinion de manière constructive et respectueuse.
* faciliter d'une manière qui respecte les connaissances et les compétences spécifiques des participants.
* être réceptif aux idées, aux apports et aux suggestions concernant le mode de fonctionnement de l'équipe et de l'organisation.

Les praticiens qui utilisent la *Formation sur la Protection de l'enfance dans l'action humanitaire pour les travailleurs de première ligne* en tant que facilitateur devraient idéalement avoir au moins 3 à 5 ans d'expérience dans le domaine de la Protection de l'enfance dans l'action humanitaire et une compréhension complète du secteur et de son fonctionnement dans l'architecture humanitaire plus large, ainsi qu'une compréhension complète des Standards minimums pour la protection de l'enfance et de leur utilisation. Le facilitateur est censé adapter la formation au contexte de travail de son équipe. Pour obtenir des conseils sur la contextualisation d'un module d'apprentissage, veuillez vous référer à la Boîte à outils l'Alliance en cliquant sur ce lien : [L&D Toolkit](https://alliancecpha.org/en/system/tdf/library/attachments/the_alliance_ld_toolkit_-_french.pdf?file=1&type=node&id=44420).

**Modalités d'apprentissage**

Ce module d'apprentissage a été conceptualisé en tenant compte de deux modalités principales de présentation de la formation :

1. *En présentiel* – où les séances de formation se déroulent dans un lieu, en présence du facilitateur et des participants.

2. *À distance* – où les séances de formation sont dispensées à distance. Cela peut prendre différentes formes, notamment :

* Les participants sont réunis dans un lieu avec un facilitateur à distance qui dispense les séances.
* Les participants et les facilitateurs prennent tous part aux séances via une plateforme de vidéoconférence à distance sur ordinateur ou autre appareil.

Nous ne recommandons pas une approche mixte où certains participants sont dans la salle de formation et d'autres sont en ligne. Dans ce cas, nous recommandons d'engager tous les participants via une plateforme en ligne et de faciliter le cours à distance.

Vous pouvez toutefois adopter une « approche mixte » pour dispenser la formation et décider d'organiser certaines séances en ligne et d'autres en présentiel. Cela peut être utile dans le cas où votre disponibilité d’être en personne avec votre équipe serait limitée. Il convient de déterminer soigneusement les séances qui seront dispensées à distance et celles qui seront dispensées en présentiel.

**Orientation pour la formation en présentiel**

Le fait d'être ensemble avec les participants nous aide à établir un rapport, à fournir des éclaircissements aux gens et à évaluer la dynamique de groupe et les niveaux d'énergie. Il y a moins de distractions potentielles pour les participants dans ce contexte.

Les séances de formation fonctionneront mieux dans une pièce ouverte, à l'écart des autres. Le facilitateur devra s'assurer que c'est un espace où les gens se sentent à l'aise et en sécurité pour s'exprimer ouvertement et honnêtement. Pour la plupart des activités, vous aurez besoin d'un espace sur le mur pour coller des notes et également pour accrocher des feuilles de tableau de conférence. Vous pouvez vous asseoir sur des tapis, ou en groupes autour d'un ensemble de tables ou placer des chaises en cercle, l'important étant que chacun soit perçu comme ayant un pouvoir égal pendant le processus. Vous aurez également besoin d'un espace suffisant pour que le groupe puisse se lever et se déplacer en toute sécurité.

La taille recommandée du groupe pour les séances d'apprentissage en personne est de 15 participants au maximum.

**Orientation pour la formation à distance**

Ce contexte de formation peut représenter un défi pour les facilitateurs à distance novices. Si vous n'avez jamais facilité une formation à distance, nous vous recommandons de participer au cours de l'Alliance intitulé « [Dispenser un Formation a Distance](https://drive.google.com/drive/folders/1rmqHiTLcLDzT5MIWxCOKnzP9yyOqRQKQ) ».

***Les participants sont réunis dans un lieu avec un facilitateur à distance qui dispense les séances***

Cette configuration doit suivre les instructions fournies ci-dessous pour la formation en présentiel, mais avec quelques considérations clés.

*Travaillez avec un facilitateur* *assistant* – le facilitateur assistant doit être dans la salle avec les participants. Il peut jouer le rôle de « bras et jambes » et aider à organiser le matériel de formation et les participants.

*Envisagez de faire appel à un assistant technique* – Il vaut la peine de trouver une personne technique supplémentaire qui peut aider au positionnement de la caméra et à tout autre problème technique. Par exemple, l'image du facilitateur et les diapositives visuelles du module devront être projetées, et une installation audio sera également nécessaire.

*Durée* – Il est possible d'organiser une formation d'une journée entière en utilisant cette modalité, mais être en ligne est fatigant pour le facilitateur. Les activités peuvent prendre plus de temps, les facilitateurs doivent donc penser à adapter la durée de la journée de formation ou le nombre de séances qui peuvent être réalisées en une journée.

*Taille du groupe* – La taille du groupe peut être la même que celle des séances de formation en présentiel : 15 participants maximum.

*Mise en place du facilitateur* – En tant que facilitateur, il est utile d'avoir deux écrans : un pour le plan de la séance et un pour l'appel vidéo. Si vous n'avez pas accès à deux écrans, vous pouvez recourir aux fonctions d'écran partagé ou à l'impression des plans de séance.

***Les participants et les facilitateurs prennent part à la formation via une plateforme de vidéoconférence***

Les formations à distance nécessitent une préparation, des essais et des exercices minutieux. Voici quelques considérations clés :

*Travaillez avec un producteur technique* – Identifiez votre producteur technique dès le début du processus de planification et impliquez-le à chaque étape. Alors que le facilitateur se concentre sur le contenu et les participants, le producteur technique se concentre sur les plateformes et la technologie, en aidant à la mise en place et aux fonctionnalités des activités, en surveillant le chat et en aidant les participants pour tout problème technique. Si vous ne parvenez pas à trouver un producteur technique, vous pouvez demander à n'importe qui de vous aider, mais assurez-vous de vous entraîner à utiliser la plateforme en ligne, par exemples en créant des salles de petits groupes, en partageant l'écran, en ajoutant de l'audio, etc. ensemble. Les instructions pour les 2 rôles sont incluses dans les plans de séance de cette formation.

*Appareils* – Il convient de préciser que l'accès aux séances par téléphone n'est pas recommandé pour cette formation, car cela empêche une pleine participation. Dans d'autres cas, les participants peuvent partager des ordinateurs. Il est important de savoir à l'avance comment les participants accéderont à la formation afin de pouvoir préparer les activités en conséquence.

*Taille du groupe* – La taille recommandée pour une formation à distance est de 12 à 16 participants.

*Durée* – La durée recommandée des séances à distance est de 4 heures maximum par jour, avec une courte pause de 5 à 10 minutes par heure, et des pauses plus longues et des énergisants à intervalles réguliers. Il est important d'être réaliste quant à ce qui est faisable à distance : en règle générale, il faut s'attendre à ce que les activités prennent 15 % de plus de temps à distance qu'en présentiel. Adaptez votre plan en conséquence.

*Mise en place du facilitateur* – En tant que facilitateur, il est utile d'avoir 2 écrans ; un pour le plan de la séance et un pour l'appel vidéo. Si vous n'avez pas accès à 2 écrans, vous pouvez recourir aux fonctions d'écran partagé ou à l'impression des plans de séance sur du papier recyclé.

*Plateforme de visioconférence* – vous pouvez choisir la plateforme de visioconférence à distance la plus couramment utilisée et connue dans votre environnement, mais vous devrez au minimum disposer d'une fonction de chat, de salles de petits groupes et, si possible, de boutons de réaction. Une courte vidéo du Groupe de travail sur l'apprentissage et le développement à propos de l'utilisation en toute sécurité des plateformes de vidéoconférence peut être trouvée [ici](https://www.youtube.com/watch?v=eBhkPy1jlbE&list=PLTqpcYbBSkF_6tydvfVcjFhtMHSSl5ZlW&index=7&t=234s). Vous aurez également besoin d'un tableau blanc virtuel (par exemple, Miro, Google Doc, Jamboard) pour prendre des notes tout au long des séances.

Pour plus d'informations sur la formation à distance, vous pouvez consulter la Fiche de conseils de l'Alliance pour la Protection de l'enfance dans l'action humanitaire intitulée « Delivering Training Remotely » (Dispenser une formation à distance) [ici](https://alliancecpha.org/en/strengthening-capacity-cpha-practitioners-respond-times-covid-19#onlinelearning).

**Méthodologies d'apprentissage**

Cette formation met l'accent sur l'acquisition de compétences et de connaissances pratiques. À cette fin, la formation utilise une méthodologie participative comprenant des activités qui encouragent tous les membres du groupe à interagir, à discuter et à s'écouter les uns les autres. De nombreuses activités demandent aux participants d'explorer des idées de manière concrète en se référant à leurs propres expériences ou en leur demandant de réfléchir à un scénario ou à un jeu de rôle lié à leur travail.

*Créer un espace sécurisé*

Cette formation invite les participants à proposer des idées au groupe, à discuter d'un éventail de sujets (dont certains peuvent être considérés comme sensibles), à critiquer leur propre travail et celui de l'organisation, et à faire preuve d'introspection. Pour cette raison, il est important que le facilitateur crée une atmosphère de confiance et de sécurité dans laquelle les participants se sentent à l'aise d'exprimer leurs pensées et leurs idées sans critiques ou conséquences par rapport aux participants ou aux managers/facilitateurs. En outre, il ne faut pas supposer que les équipes ont toujours une dynamique de travail positive, ou que des conflits peuvent survenir pendant la formation.

Les règles de base doivent être convenues avec les participants au début du parcours d'apprentissage et il peut être nécessaire de les revoir de temps en temps au fur et à mesure que l'expérience d'apprentissage progresse. Ces règles doivent bien sûr être considérées dans le contexte culturel dans lequel vous travaillez, et choisies ou adaptées en conséquence. Par exemple :

Je respecterai la confidentialité, je serai présent dans le moment, j'écouterai activement, etc.

*Ne créer aucun préjudice*

Le facilitateur doit s'assurer qu'aucun risque ou préjudice n'est créé à la suite de cette expérience d'apprentissage.

* Il est raisonnable de supposer que certains des participants peuvent avoir rencontré dans leur propre vie des défis liés aux abus et autres préjudices. Pour cette raison, il est important de signaler le contenu de la formation. Par exemple, « Nous allons parler de certaines questions difficiles, qui peuvent être liées à des choses que vous avez vécues. Si vous vous sentez contrarié ou mal à l'aise, vous pouvez sortir de la pièce, faites-le moi savoir, et/ou utilisez vos systèmes de soutien (insérez des exemples spécifiques au contexte). »
* Le respect mutuel pour garder les questions personnelles confidentielles et au sein du groupe (voir Section 2).
* S'assurer que les enfants ou les familles qui pourraient être mentionnés au cours des séances de formation ou des travaux restent anonymes et que les détails personnels ne soient jamais partagés.
* Se préparer à tout nouveau cas qui pourrait être mis en lumière à la suite de la formation et s'assurer qu'un système de signalement est en place pour suivre les enfants et les familles qui suscitent des inquiétudes.
* Le facilitateur doit s'assurer d’être réceptif aux suggestions concernant le travail de l'équipe et l'organisation dans son ensemble si elles se présentent. Il convient d'identifier clairement les prochaines étapes pour répondre aux suggestions à traiter directement si le facilitateur est également le responsable de l'équipe ou à référer au responsable de l'équipe pour y donner suite dans un délai déterminé. Si cela n'est pas fait, les travailleurs de première ligne pourraient penser que leur contribution n'est pas prise au sérieux.

***Gérer la dynamique et les conflits de groupe***

Cette formation invite les participants à partager des idées et des opinions et il est donc important de créer un environnement d'apprentissage sécurisé et favorable dans lequel les participants se sentent à l'aise de le faire. Si les membres du groupe ne se connaissent pas bien, consacrez du temps à des activités permettant aux participants de faire connaissance et utilisez des activités brise-glace pour permettre l’intégration des participants dans l'espace d'apprentissage au début de chaque journée ou séance.

Parfois, les opinions et les idées peuvent différer, ce qui peut entraîner des désaccords ou des conflits au sein du groupe. En tant que facilitateur, il est bon de s'y préparer et d'avoir un plan pour gérer les conflits de groupe.

Voici quelques conseils pour gérer les conflits :

* Reconnaissez le conflit d'une manière simple
* Établissez la cause du conflit
* S'il est lié au sujet discuté, aidez les participants à se concentrer sur les points d'accord
* Encouragez le respect mutuel, en rappelant les règles de base
* S'il n'a aucun rapport avec le sujet et ne concerne que certains membres, encouragez-les à résoudre le désaccord en dehors du cadre du groupe
* Si cela peut aider, prenez une pause. Les conflits sont souvent dissipés en se déplaçant physiquement vers un autre endroit

(Source: RedR UK Training of Trainers for the Humanitarian Sector workbook).

**Comment le facilitateur doit-il se préparer à l'atelier ?**

Pour préparer l'atelier, veuillez tenir compte des points suivants :

* Jauger le niveau de compétences, de connaissances et de comportements. Il est utile d'avoir une idée des personnes qui participeront au cours, leurs antécédents et rôles professionnels, ainsi que les types et niveaux de connaissances et de compétences. Il est également important de déterminer si certains participants ont besoin d'un soutien spécifique pour pouvoir accéder à la formation. Voir l'Annexe I pour un outil d'auto-évaluation à utiliser avant et après l'utilisation de la formation afin de mesurer également les résultats d'apprentissage obtenus.
* Passer en revue le matériel du module et se préparer à la prestation. Le facilitateur devra passer en revue tout le matériel du module et se familiariser suffisamment avec le contenu et les méthodologies pour : dispenser la séance ; donner des instructions claires ; gérer les activités, appuyer les discussions et donner un feedback technique ; et se préparer à toutes les observations ou questions des participants qui pourraient survenir, ainsi que se préparer à tous les défis ou problèmes potentiels.
* Notez que la section « **Dites** » de chaque module d'apprentissage ne doit pas être suivie mot à mot et peut être adaptée pour correspondre au mieux à votre contexte.
* Lire l'ensemble des séances et des exemples proposés, et préparer des exemples pour chaque séance à partir de votre propre expérience. L'utilisation d'exemples contextuellement pertinents tirés de votre propre expérience et de celle des participants améliorera cette expérience d'apprentissage.
* Décider où et comment adapter les séances en fonction de votre équipe et du contexte. Des suggestions et des orientations sont incluses aux côtés des séances et des instructions du module. Cela inclut l'adaptation de certains matériels dans la langue utilisée pour la formation.
* Se référer à la section *Soutien technique et orientation* de ce guide pour vous aider avec les concepts et les ressources supplémentaires en rapport avec chaque module.

**Comment puis-je inclure des participants handicapés ?**

Tous les modules ont été conçus pour être aussi inclusifs que possible. Certains participants peuvent avoir besoin d'ajustements raisonnables pour faciliter leur participation, ce qui peut être facilement réalisé (par exemple, un exemplaire plus grand du manuel du participant et une écriture plus grande sur le tableau blanc). D'autres peuvent nécessiter une planification plus poussée, telle que la recherche d'un espace accessible aux fauteuils roulants pour organiser l'atelier.

Certains handicaps ne sont pas visibles. Il est donc utile de vérifier individuellement auprès de tous les participants s'ils ont des handicaps ou des besoins supplémentaires qu'ils souhaitent faire connaître au formateur avant le début de la formation. Il est également important de vérifier s'ils aimeraient que ces informations soient partagées avec les autres participants.

**Tableau récapitulatif du cours**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Module** | **Objectifs d'apprentissage** | **Durée du module** |
| **Mot de bienvenue et présentations** | À la fin de la séance, vous serez en mesure de :* Se rappeler de la structure et des objectifs du cours
* Présenter les facilitateurs et leurs collègues participants
* Utiliser les fonctionnalités clés de la ou des plateformes de visioconférence [Applicable uniquement à la facilitation à distance]
 | 60’ |
| **L’enfant** | À la fin de la séance, vous serez en mesure de :* Vous rappeler de la définition d'un enfant et des étapes du développement
* Décrire certains des risques de protection et facteurs de protection variables des enfants en utilisant un Modèle socio-écologique et une optique de développement
* Décrire comment d'autres facteurs tels que le genre peuvent avoir un impact sur les risques de protection et les facteurs de protection des enfants
 | 175’ |
| **La Protection de l'enfance dans l'action humanitaire et ses principes directeurs** | À la fin de la séance, vous serez en mesure de :* Vous rappeler de la définition de la Protection de l'enfance dans l'action humanitaire
* Expliquer la pertinence des droits de l'enfant dans la Protection de l'enfance dans les programmes d'action humanitaire
* Expliquer l'objectif des SMPE et les liens avec la CIDE
* Donner des exemples de la pertinence des principes directeurs dans les programmes de protection de l'enfance
 | 210’ |
| **Communiquer avec les enfants et les communautés** | À la fin de la séance, vous serez en mesure de :* Démontrer des compétences de communication appropriées lorsque vous travaillez avec des enfants
* Démontrer des compétences de communication appropriées lorsque vous travaillez avec des communautés
 | 145’ |
| **Les stratégies de la Protection de l’enfance dans l’action humanitaire et les SMPE (séance facultative)** | À la fin de la séance, vous serez en mesure de :* Décrire les stratégies de prévention et de réponse en matière de Protection de l'enfance dans l'action humanitaire
* Expliquer le lien entre le Modèle socio-écologique et les stratégies de protection de l'enfance
* Expliquer l'importance des SMPE dans l'action humanitaire et rappeler les piliers et la structure de chaque standard
 | 155’ |
| **Mon rôle et l'organisation** | À la fin de la séance, vous serez en mesure de :* Réfléchir à votre propre motivation professionnelle
* Reconnaître l'importance de la redevabilité envers les enfants et les jeunes
* Expliquer les principaux systèmes organisationnels importants dans votre propre pratique professionnelle – quand les utiliser, où les trouver et comment obtenir du soutien
* Décrire 4 différents types de pouvoir et comment ils peuvent se manifester dans la pratique
* Réfléchir à la dynamique du pouvoir et au fait de se prendre en charge
 | 180’ |
| **Pratique réflexive** | À la fin de la séance, vous serez en mesure de :* Expliquer comment le fait d'être un praticien réflexif peut améliorer le travail que nous faisons pour les enfants.
* Réfléchir à vos propres expériences et pratiques et à celles des autres, afin d'identifier les éventuels changements à apporter
 | 180’ |

**Partie 2 - Plans détaillés des séances**

**Mot de bienvenue et présentations**

Durée de la séance : 45 minutes en présentiel / 60 minutes à distance (incluant une introduction à la technologie)

 But de la séance : Les participants se familiarisent avec la structure du cours, les autres participants et l'équipe de facilitation.

Objectifs de la séance : À la fin de la séance, les participants seront en mesure de :

* Se rappeler de la structure et des objectifs du cours
* Présenter les facilitateurs et leurs collègues participants
* Utiliser les fonctionnalités clés de la ou des plateformes de visioconférence [Applicable uniquement à la facilitation à distance]

Préparation requise pour une formation en présentiel : n/a

Préparation requise pour une formation facilitée à distance :

* La section *Mot de bienvenue et présentations* contient 15 minutes pour présenter aux participants les principales caractéristiques de la plateforme de vidéoconférence que vous avez choisie et les autres outils en ligne qui seront utilisés pendant le cours. Le producteur technique doit concevoir cette section du cours une fois que les plateformes ont été confirmées.
* Vous aurez besoin d'un tableau blanc en ligne pour la section sur l'environnement d'apprentissage – aucune préparation ou accès pour les participants n'est nécessaire.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Temps** | **Notes du facilitateur** | **Prestation à distance/notes du producteur** |
| **5’** | **Mot de bienvenue**Présentez-vous et accueillez les participants au cours.Présentez les objectifs et la structure du cours. Vous pouvez le faire sur un tableau de conférence pré-rempli. | Commencez l’appel 15 minutes à l'avance. Accueillez les participants par leur nom au fur et à mesure qu'ils se joignent à l'appel. Présentez le producteur, en expliquant que celui-ci sera disponible pour répondre à toutes les questions relatives à la technologie. |
| **10’** | **Brise-glace**Répartissez les participants en groupes de 4 ou moins et expliquez-leur qu'ils ont 3 minutes pour dresser une liste de 5 choses qu'ils ont en commun.Accordez 3 minutes, puis réunissez les groupes et demandez à chaque groupe de partager 1 ou 2 de ses exemples. S'ils travaillent ensemble depuis un certain temps, soulignez qu'il y a toujours plus à apprendre et à apprécier les uns des autres. |  Répartissez les participants de manière aléatoire dans les salles de petits groupes.  Ouvrez les salles de petits groupes.Accordez 3 minutes. Fermez les salles de petits groupes.  |
| **15’** | **Présentations**Invitez chaque participant, ainsi que les co-facilitateurs, à se présenter brièvement au groupe, en indiquant leur nom, leur rôle et leur ancienneté dans l'organisation. |   |
| **5’** | **Réfléchir à l'apprentissage et à sa propre pratique**Dites : Ce cours a été conçu pour vous aider à réfléchir et à améliorer votre propre pratique en tant que travailleur de protection de l'enfance. Pour vous aider à intégrer les connaissances acquises pendant le cours dans votre travail, nous vous encourageons à utiliser un journal de réflexion sur l’apprentissage. À la fin de chaque module, une activité vous permettra de réfléchir à la manière dont vous appliquerez ce que vous avez appris dans votre travail, et vous aurez l'occasion de le noter dans votre journal. Cependant, nous vous encourageons également à utiliser le journal entre les séances et pendant que vous travaillez.Présentez les questions de réflexion clés que nous utiliserons :* Qu'est-ce que j'ai appris ?
* Comment vais-je utiliser ce que j'ai appris dans ma pratique professionnelle ?
* Comment puis-je améliorer ma propre pratique en tenant compte de ce que j'ai appris ?
* Pour quelles questions ou quel soutien ai-je besoin d'aide ?

Vérifiez les questions dans les journaux de réflexion. |  |
| **15’** | **Présentation technique** Applicable uniquement aux séances facilitées à distance  | *REMARQUE : Cette section doit être développée par le producteur technique en fonction des plateformes et des outils que vous utiliserez dans le cours. Le but est de permettre aux participants de se familiariser avec les principales caractéristiques technologiques, afin de leur permettre de s'engager rapidement et facilement dans les activités plus tard dans le cours.* |
| **10’** | **L'environnement d'apprentissage**En plénière, demandez : Comment voulons-nous travailler ensemble ? Quels sont les comportements que nous nous engageons à adopter pour tirer le meilleur parti de notre temps ensemble ?Animez la discussion et notez les engagements sur un tableau de conférence, puis affichez-les sur le mur de la salle de formation. |   Utilisez la fonction tableau blanc intégrée ou un autre tableau blanc en ligne. Le producteur doit annoter les suggestions sur le tableau blanc. |
| **5’** | **Synthèse**Concluez cette séance, en vérifiant s'il y a des questions.  | Pour les séances facilitées à distance, utilisez ce temps pour une pause écran de 5 minutes. |

**L’enfant**

Durée de la séance : 175 minutes

But de la séance : Les participants comprennent la nature unique de l'enfance, et peuvent reconnaître les étapes du développement de l'enfant et les facteurs de risque et de protection auxquels les enfants peuvent être exposés.

Objectifs de la séance : À la fin de la séance, les participants seront en mesure de :

* Se rappeler de la définition d'un enfant et des étapes du développement
* Décrire certains risques et facteurs de protection variables des enfants en utilisant un Modèle socio-écologique et une optique de développement
* Décrire comment d'autres facteurs tels que le genre peuvent avoir un impact sur les risques et les facteurs de protection des enfants

Points clés de l'apprentissage :

* Les termes enfant et enfants font référence à tous les enfants et les jeunes de la naissance à l'âge de 18 ans, comme spécifié dans la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant.
* Le développement de l'enfant est le processus de croissance et de maturation individuelle de la naissance à l'âge adulte. Il concerne les changements physiques, cognitifs, émotionnels et sociaux qui se produisent chez tous les enfants et les jeunes au fur et à mesure qu'ils grandissent. (Voir les informations complémentaires pour plus de détails).
* Au fur et à mesure que les enfants se développent, du bébé à l'adolescence, ils passent par différents stades de développement et atteignent des étapes clés du développement : des capacités que la plupart des enfants atteignent à un certain âge. Bien que les groupes d'âge puissent varier en fonction du contexte et de la culture, les stades de développement sont souvent organisés en :
	+ Petite enfance : de 0 à 6 ans et au sein de celle-ci le bébé de 0 à 12 mois, le tout-petit de 1 à 3 ans, enfant d'âge préscolaire de 4 à 6 ans
	+ Moyenne enfance : de 7 à 12 ans
	+ Adolescence : 13 à 17 ans
* Il est important de connaître le développement des enfants afin de :
	+ comprendre les besoins, les réactions et les stratégies d'adaptation des enfants,
	+ comprendre comment les enfants font face aux crises
	+ aider les tuteurs à répondre de manière appropriée aux réactions des enfants en fonction de leurs besoins de développement
	+ comprendre les besoins fondamentaux des garçons et des filles
* De nombreux facteurs influencent le développement et le bien-être des enfants. Certains de ces facteurs sont internes à l'enfant et d'autres sont externes. Les facteurs externes représentent le monde de l'enfant qui est comme une toile d'araignée. L'enfant est assis au centre mais ressent ce qui se passe dans toutes les parties de la toile et joue un rôle actif dans son propre développement en fonction de sa personnalité et de son tempérament. Lorsque nous parlons de l'environnement d'un enfant, nous parlons de la toile sociale de l'enfant. L'environnement de l'enfant/la toile d'araignée peut être représenté par un diagramme avec l'enfant au centre, entouré d'un certain nombre d'anneaux qui représentent les choses qui peuvent affecter sa vie. C'est ce qu'on appelle le Modèle socio-écologique, une approche qui permet d'illustrer l'interaction entre les facteurs internes et externes. C'est-à-dire l'interaction entre le monde intérieur (psychologique) et le monde extérieur (social) de l'enfant.
	+ L'anneau le plus proche de l'enfant représente la famille immédiate qui a la plus grande influence sur le développement physique, cognitif, émotionnel et social des enfants.
	+ L'anneau suivant serait représenté par la famille élargie et les réseaux sociaux les plus proches. Cela comprend les membres de la famille, les voisins, les groupes culturels et les autres groupes qui interagissent avec les enfants.
	+ Après ce cercle, il y a la communauté avec l'école, la communauté, les terrains de jeux, les services sociaux et de santé pour les enfants et les autres services communautaires (groupes culturels, voisins, etc.).
	+ La société implique le contexte économique, politique, culturel et social plus large : y compris la situation financière, les conflits, la pauvreté ainsi que le cadre juridique et les politiques.
* Le Modèle socio-écologique illustre également que les risques et les facteurs de protection existent à tous les niveaux de la sécurité et du bien-être des enfants. Les facteurs de protection sont les facteurs de la vie des enfants qui favorisent leur développement sain et positif. Les facteurs de risque sont les facteurs qui, dans la vie des enfants, interfèrent avec leur développement et les rendent plus vulnérables. Tous nos efforts, lorsque nous travaillons avec des enfants et des jeunes, doivent viser à réduire les facteurs de risque et à renforcer les facteurs de protection. Les adultes qui ont des interactions positives avec les enfants représentent un facteur de protection. Les facteurs de risque et de protection diffèrent à différents stades du développement de l'enfant et peuvent également changer lorsqu'il y a un changement de contexte. En période de crise, la plupart des composantes de l'environnement de l'enfant subissent un impact négatif.
* Il existe des facteurs de protection universels, tels que la prise en charge au début de la vie par au moins un tuteur cohérent et réceptif, la capacité à réguler les émotions et l'accès à une éducation formelle et non formelle efficace. Il existe également des facteurs de risque universels, tels que l'absence de prise en charge par un tuteur cohérent et réceptif au début de la vie, des besoins fondamentaux non satisfaits, la séparation des familles. (Voir les informations complémentaires pour plus de détails).
* La gravité de l'exposition à l'adversité est un élément clé qui doit être pris en compte lors de l'identification des facteurs de risque et de protection. Cela s'explique par le fait qu'il existe une relation positive entre la gravité de l'exposition – que ce soit à un événement extrêmement traumatisant ou à de multiples événements défavorables – et la capacité d'un individu à faire face ou à s'adapter. La gravité de l'exposition aux conséquences néfastes peut également être influencée par des facteurs individuels – ou cumulatifs – tels que l'âge, le genre, le handicap et le statut juridique (réfugié, déplacé à l'intérieur du pays, migrant ou apatride).
* Apprendre à faire face à l'adversité est un élément important du développement sain. Alors que les réactions de stress modérées et de courte durée dans le corps peuvent favoriser la croissance, le stress toxique est l'activation forte et sans répit du système de gestion du stress du corps en l'absence du soutien protecteur d'un adulte. Sans adultes bienveillants pour protéger les enfants, le stress permanent causé par l'extrême pauvreté, la négligence, les abus ou la dépression maternelle grave peut affaiblir l'architecture du cerveau en développement, avec des conséquences à long terme sur l'apprentissage, le comportement et la santé physique et mentale.

Préparation générale

En tenant compte du fait que vous pouvez dispenser cette formation dans une langue autre que l'anglais, vous devrez peut-être prendre le temps de noter que la façon dont nous nommons les différents stades d'âge des enfants peut différer selon la langue et la culture. Si cela semble pertinent pour votre groupe, ou si le sujet est abordé pendant la formation, vous pouvez prendre le temps de discuter des différents mots et/ou des différences. Ce qu'il faut retenir, c'est que même si nous utilisons des noms ou des stades différents selon les langues et les cultures, il est prouvé que les enfants partagent des stades de développement communs (vous pouvez mentionner les stades physique, cognitif, émotionnel [et social, bien que cela puisse être affecté par le contexte et la culture]), quel que soit l'endroit où ils grandissent.

Préparation requise pour la formation en présentiel :

* Imprimez et découpez le stade de développement de l'enfant et la tranche d'âge sur des cartes-éclair, une copie pour 3-4 participants.
* Imprimez et découpez des exemples de développement physique, cognitif, émotionnel et social sur des cartes-éclair, une copie pour 3-4 participants.
* Écrivez les titres des rôles sur des feuillets autocollants
* Préparez un grand dessin du Modèle socio-écologique à afficher sur le mur de la salle de formation.

Préparation requise pour une formation facilitée à distance :

* Préparez un tableau blanc virtuel avec les stades de développement de l'enfant. Ayez la tranche d'âge pour chaque stade de développement de l'enfant prête à être collée dans le chat.
* Copiez le tableau du développement de l'enfant sur une feuille de travail d’un document partagé, puis retirez et mélangez le contenu des cellules, en les plaçant ailleurs sur la feuille de travail. Dupliquez une copie du document pour 3-4 participants.
* Préparez un tableau blanc virtuel avec chaque rôle écrit sur un feuillet autocollant séparé et déplaçable
* Préparez une copie vierge du Modèle socio-écologique sur le tableau blanc virtuel
* Préparez une diapositive PPT des études de cas d'Abdel et Johan

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Temps** | **Notes du facilitateur** | **Prestation à distance/notes du producteur** |
| **5’** | **Introduction**Accueillez les participants à la séance et présentez le but et les objectifs de la séance.Au fur et à mesure que les participants se joignent, demandez-leur de prendre leur journal d'apprentissage et de passer en revue les informations qu'ils ont notées au cours des séances précédentes. Si le temps le permet, demandez à quelques volontaires de rappeler les points essentiels à retenir en plénière. |  |
| **10’** | **Qu’est-ce q’un enfant ?****Dites**[[1]](#footnote-1) : Il n'existe pas de définition universelle de l'enfant ou de l'enfance. L'enfance est une construction culturelle et sociale, et pas simplement un stade universel du développement physique et psychologique de l'être humain. La CIDE utilise le terme « enfant » pour désigner tous les enfants et les jeunes de la naissance à l'âge de 18 ans.**Instructions :** Confirmez si cette définition est celle utilisée par votre propre organisation ou si une autre s'applique. Si la définition de la CIDE est utilisée, demandez aux participants s'ils ont des inquiétudes à ce sujet et discutez des questions qui peuvent se poser. Si une autre définition s'applique, confirmez-la et demandez aux participants s'ils ont des questions ou des préoccupations concernant cette définition. |  Surveiller le chat pour voir s'il y a des questions ou des préoccupations. |
| **30’** | **Développement des enfants****Demandez :** Qu'est-ce que le développement de l'enfant ?**Instructions :** Prenez quelques exemples et dites ensuite :Le développement de l'enfant est le processus de croissance et de maturation de l'individu, de la naissance à l'âge adulte. Il concerne les changements physiques, cognitifs, émotionnels et sociaux qui se produisent chez tous les enfants et les jeunes au fur et à mesure qu'ils grandissent.**Demandez :** Pourriez-vous donner quelques exemples de changements physiques qui se produisent dans le développement de l'enfant ?**Instructions :** Prenez quelques exemples et dites que les changements physiques concernent la croissance et la maturation du corps.**Demandez :** Pouvez-vous donner quelques exemples de changements cognitifs ?**Instructions :** Prenez quelques exemples, puis dites que les changements émotionnels concernent l'apprentissage de l'identification des émotions chez soi et chez les autres et demandez à la plénière de donner quelques exemples.**Demandez :** Pourriez-vous donner quelques exemples de changements sociaux qui se produisent dans le développement de l'enfant ?**Instructions :** Prenez quelques exemples, puis dites que finalement les changements sociaux concernent l'apprentissage de compétences verbales et non verbales et demandez à la plénière de trouver quelques exemples.**Instructions :** En petits groupes, remettez aux participants des cartes-éclair indiquant les 5 stades de développement de l'enfant (bébé, tout-petit, préscolaire, moyenne enfance, adolescence). Demandez aux participants de les classer dans le bon ordre et de les coller horizontalement sur le mur. Demandez au groupe qui a terminé en premier de faire sa présentation. Demandez aux autres groupes de corriger si nécessaire. Distribuez maintenant les cartes-éclair indiquant la tranche d'âge pour chaque stade de développement. Demandez aux participants des mêmes groupes d'associer la bonne tranche d'âge au stade de développement correspondant. Demandez au premier groupe de terminer sa présentation. Demandez aux autres groupes de corriger si nécessaire et de coller la bonne tranche d'âge sous chaque stade de développement.**Dites :** Il est important de souligner que les groupes d'âge peuvent varier selon le contexte et la culture. Maintenant, explorons ensemble les différents aspects de la croissance pour chaque stade de développement.**Instructions :** Partagez les cartes de titres de rangées et demandez aux participants de les ajouter sur le mur, pour former un tableau vierge. Partagez ensuite les cartes avec les intrants du développement physique, cognitif, émotionnel et social sur les cartes-éclair (voir la section Informations complémentaires). Donnez un exemple et demandez à chaque groupe de trier les cartes de manière appropriée et de les coller au bon endroit sur le tableau. Examinez les intrants avec les informations figurant dans le tableau de la section des informations complémentaires et corrigez-les de manière appropriée.**Dites :** Demandez en plénière pourquoi ils pensent qu'il est important d'apprendre le développement de l'enfant ?**Instructions :** Prenez quelques exemples et complétez avec les informations ci-dessous :* comprendre les besoins, les réactions et les stratégies d'adaptation des enfants
* comprendre comment les enfants font face aux crises
* aider les tuteurs à répondre de manière appropriée aux réactions des enfants en fonction de leurs besoins de développement
* comprendre les besoins fondamentaux des garçons et des filles
 |  Surveillez le chat et signalez les exemples qui y sont partagés. Préparez des salles de petits groupes de 3-4 participants.Préparez un tableau blanc virtuel pour chaque groupe avec les 5 stades de développement.Demandez à chaque groupe de mettre en ordre les 5 stades de développement et de les inscrire horizontalement sur le tableau blanc. Ramenez les participants après 5 minutes et revoyez le bon ordre en plénière.Copiez-collez la tranche d'âge pour chaque stade de développement dans le chat. Demandez aux participants de rejoindre les mêmes salles de petits groupes et d'associer chaque stade de développement à la bonne tranche d'âge. Après 5 minutes, ramenez tout le monde et faites le point en plénière.En plénière, demandez aux participants quel est l'ordre des 5 stades de développement de l'enfant ?Copiez et collez la liste dans le chat, puis surveillez les réponses :*Tout-petit, moyenne enfance, préscolaire, adolescence, bébé.*En plénière, demandez aux participants d'identifier la tranche d'âge qui correspond à chaque stade. Préparez les salles de petits groupes de 3-4 participants.Attribuez un numéro à chaque groupe et partagez les liens vers les documents partagés correspondants.Lancez les salles de petits groupes. Accordez 15 minutes.Fermez les salles de petits groupes. |
| **15’** | **Environnements des enfants et le Modèle socio-écologique**Donnez à chaque participant un feuillet autoadhésif ou une étiquette préparée à l'avance sur laquelle figure, par écrit ou en image, l'un des rôles suivants :* Enfant
* Mère
* Frère ou sœur
* Enseignant
* Chef religieux
* Travailleur social
* Médecin
* Ministre de la protection sociale
* Représentant du gouvernement
* Tante
* Voisin
* Commerçant
* Gestionnaire de camp
* Infirmière
* Agent de santé communautaire
* Ami(e)
* Mentor
* Président

Demandez-leur de le lire et de le coller sur eux. Invitez le participant portant le sticker « enfant » à se placer au centre de l'espace de formation. Expliquez que tous les autres participants doivent se placer autour de l'enfant, en fonction de la proximité de leur relation avec l'enfant. Donnez quelques exemples si nécessaire (par exemple, la mère se tiendra près de l'enfant, tandis qu'un hôpital sera plus loin.) Notez qu'ils devront peut-être se déplacer à nouveau par rapport aux autres rôles.Accordez quelques minutes pour ce faire.Expliquez que chaque participant représente une personne, des gens ou une institution qui ont une relation avec l'enfant au centre. Donnez l'extrémité de la ficelle à « l'enfant ». Demandez-lui de garder une extrémité de la ficelle et de choisir une autre personne. Portez la pelote de ficelle à cette personne et demandez-lui de tenir la ficelle pour créer une ligne allant de l'enfant à elle-même. Cette personne doit ensuite lire son propre rôle et expliquer brièvement pourquoi elle a choisi de se tenir dans cette position. Cette personne doit ensuite tenir la ficelle pendant que vous la prenez et la faites passer à l'enfant ou à un autre participant. (Idéalement, les participants se lanceraient la pelote de ficelle entre eux, mais en raison de la COVID-19, seul le facilitateur doit manipuler la pelote de ficelle, les participants se contentant de tenir un bout de ficelle spécifique pour former une toile).Continuez jusqu'à ce que chaque participant ait nommé son rôle et expliqué sa position, puis expliquez : Le monde de l'enfant est comme une toile d'araignée. L'enfant est assis au centre mais il ressent ce qui se passe dans toutes les parties de sa toile. Lorsque nous parlons de l'environnement d'un enfant, nous parlons de la toile sociale de l'enfant. Comme l'araignée, l'enfant est au centre de sa toile.Affichez ou révélez un grand dessin du Modèle socio-écologique sur le mur de la salle de formation, et expliquez : L'environnement de l'enfant/la toile d'araignée peut être représenté par un diagramme avec l'enfant au centre, entouré d'un certain nombre d'anneaux qui représentent les choses qui peuvent affecter sa vie. L'anneau le plus proche de l'enfant représente les choses et les personnes les plus proches de lui, comme sa famille. Les anneaux plus éloignés représentent les personnes et les choses dans la communauté ou dans la société qui peuvent également affecter la vie des enfants.Demandez à chaque participant de coller son sticker de rôle sur la partie correspondante du diagramme, puis de retourner à leur place. | Créez un modèle sur un tableau blanc virtuel avec différents rôles sur des feuillets autoadhésifs. Demandez à chaque participant de choisir un rôle en sélectionnant le feuillet autoadhésif sur le tableau blanc virtuel. Assurez-vous que chaque personne ne possède qu'un seul feuillet autoadhésif, ou attribuez-en un à chaque personne. Au lieu de déplacer leur corps, expliquez-leur qu'ils peuvent déplacer leurs feuillets autoadhésifs sur le tableau blanc.Demandez aux participants possédant les feuillets autoadhésifs de l'enfant de se placer au centre du tableau blanc.Expliquez que tous les autres participants doivent se placer autour de l'enfant, en fonction de la proximité de leur relation avec l'enfant. Donnez quelques exemples si nécessaire (par exemple, la mère se tiendra près de l'enfant, tandis qu'un hôpital sera plus loin.) Notez qu'ils devront peut-être se déplacer à nouveau par rapport aux autres rôles.Utilisez le stylo ou l'outil de dessin du tableau blanc virtuel pour créer les lignes entre l'enfant et les autres rôles. Chaque participant doit lire son rôle et expliquer pourquoi il a choisi de se tenir dans cette position particulière. Continuez à relier tous les rôles à l'enfant.Partagez le lien et partagez l'écran du Modèle socio-écologique sur le tableau blanc virtuel. |
| **30’** | **Facteurs de risque et de protection****Dites :** Le Modèle socio-écologique illustre également que les risques et les facteurs de protection existent à tous les niveaux de sécurité et de bien-être des enfants.Les facteurs de protection sont les facteurs dans la vie des enfants qui favorisent leur développement sain et positif. Les facteurs de risque sont les facteurs qui, dans la vie des enfants, interfèrent avec leur développement et les rendent plus vulnérables.**Instructions :** Répartissez les participants en petits groupes et demandez-leur de dresser une liste des facteurs de protection et de risque à travers les différentes couches du Modèle socio-écologique. Vous pouvez donner quelques exemples tirés du tableau des *Points clés de l'apprentissage* pour les aider à démarrer. Au bout de 20 minutes, demandez à un groupe de présenter les facteurs de protection et à un autre groupe de présenter les facteurs de risque, et à tous de compléter. | Préparez des salles de petits groupes d'environ 4 personnes. Fournissez un lien vers un tableau blanc virtuel sur lequel les listes peuvent être préparées.Lancez les salles de petits groupes.Circulez entre les groupes pour les assister si nécessaire.Fermez les salles de petits groupes. Partagez l'écran selon les besoins pendant le feedback en plénière et demandez à un groupe de présenter les facteurs de protection, à un autre groupe de présenter les facteurs de risque et à tous de compléter. |
| **35’** | **Facteurs influençant la réponse aux événements adverses****Dites :** Certains facteurs peuvent influencer la façon dont une personne est affectée négativement par un événement traumatique/adverse, notamment :• L'âge• Le genre• Le handicap,• Le statut juridique (réfugié, déplacé à l'intérieur du pays, migrant ou apatride)• L'appartenance ethnique, entre autres.**Lisez l'étude de cas :**Abdel, 15 ans, et sa sœur Lila, 16 ans, vivent avec leurs parents dans une région touchée par un conflit depuis de nombreuses années. Parfois, les combats sont peu nombreux, d'autres fois, ils le sont beaucoup plus. Bien que leur âge soit similaire, lors de la récente recrudescence des combats, leurs parents traitent Lila et Abdel différemment. Lila n'est pas autorisée à quitter la maison toute seule : elle doit être accompagnée sur le chemin de l'école et n'est pas autorisée à fréquenter ses amis après l'école, ni à sortir le soir. Elle ne peut pas non plus aller faire les courses pour ses parents comme elle le ferait habituellement. Abdel, quant à lui, passe plus de temps à l'extérieur de la maison. Avec les encouragements de ses parents, il a commencé à prendre part au conflit et sort souvent une bonne partie de la nuit.**Demandez :** Quel est l'impact du genre dans cet exemple ?**Instructions :** Prenez autant d'exemples que possible des participants et expliquez que le genre et d'autres facteurs ont un impact sur la façon dont les enfants vivent les événements, ainsi que sur leur interprétation.Par exemple, les résultats d'une étude menée à Gaza suggèrent que les parents, dans des situations de menace extrême, ont tendance à protéger et à restreindre les filles, alors qu'ils tolèrent ou encouragent les garçons à participer activement au conflit, ce qui entraîne une exposition différente aux facteurs de risque et aux conséquences néfastes en fonction du genre, même au sein d'un même ménage.De même, dans les études relatives aux Enfants associés à des forces et à des groupes armés (EAFGA), il a été constaté que les femmes subissaient des niveaux plus élevés de violence sexuelle et basée sur le genre (VSBG).En général, les femmes sont plus exposées à la violence sexuelle et sexiste dans les conflits politiques ou les guerres, tandis que les hommes sont plus exposés à la violence non sexuelle dans les conflits armés.Les enfants LGBTQI+ peuvent être exposés à un risque accru de préjugés, de stigmatisation, de violence ou de difficultés d'accès aux services humanitaires.[[2]](#footnote-2) **Lisez l'étude de cas :**Johan a 9 ans, Ken a 7 ans et Tina a 3 ans. Johan est atteint de paralysie cérébrale, ce qui affecte ses mouvements et sa coordination. Avant la Covid-19, il bénéficiait d'un soutien et d'une prise en charge supplémentaires qui l'aidaient à se rendre à l'école et à participer aux cours. Depuis le début de l'épidémie, il n'a plus accès à cette prise en charge supplémentaire en raison des restrictions de mouvement imposées. L'école de Johan et Ken organise des cours en ligne, Ken y assiste régulièrement mais Johan a du mal à utiliser la souris et le clavier de l'ordinateur familial, il a donc du mal à participer et se démotive. La mère de Johan est occupée à travailler à la maison, à gérer le ménage et à s'occuper de Tina, dont la crèche est fermée, ce qui lui laisse peu de temps à consacrer à Johan. Elle emmène souvent ses enfants en bas dans le jardin commun, mais elle ne peut pas aider Johan en bas tout en s'occupant des autres. La routine de travail du père de Johan n'a pas été affectée et il rentre tard dans la nuit. **Demandez :** Quel est l'impact du handicap dans cet exemple ?**Instructions :** Prenez autant d'exemples que possible et, en petits groupes, demandez aux participants de trouver un exemple de l'impact de ce type de facteurs sur les enfants dans leur propre contexte. Accordez 10 minutes pour la discussion et demandez à chaque groupe de présenter l'exemple qu'il a trouvé. | Lisez l'étude de cas et montrez-la sur une diapositive PowerPoint ou au moyen de la fonction chat.Lisez l'étude de cas et montrez-la sur une diapositive Powerpoint ou au moyen de la fonction chat.Préparez des salles de petits groupes d'environ 4 personnes.Lancez les salles de petits groupes.Circulez entre les groupes pour les assister si nécessaire.Fermez les salles de petits groupes. Demandez à chaque groupe de faire une présentation en plénière. |
| 15’ | **Exposition aux risques****Dites :** Quand est-ce l'exposition à un risque devient-elle dangereuse pour les enfants ? Lorsque vous identifiez les facteurs de risque et de protection, vous devez également prendre en compte le niveau et la fréquence d'exposition à un événement traumatique/adverse. Plus une personne est exposée à des événements traumatiques/adverses, et plus l'événement est grave, plus l'impact négatif est important. Alors que les réactions modérées et de courte durée au stress peuvent favoriser la croissance, le [stress toxique](https://developingchild.harvard.edu/science/key-concepts/toxic-stress/) est l'activation forte et sans relâche du système de gestion du stress du corps en l'absence du soutien d'un adulte protecteur. Sans adultes bienveillants pour protéger les enfants, le stress permanent causé par l'extrême pauvreté, la négligence, les abus ou la dépression maternelle grave peut affaiblir l'architecture du cerveau en développement, avec des conséquences à long terme sur l'apprentissage, le comportement et la santé physique et mentale. **Instructions :** Montrez la vidéo “Toxic Stress derails healthy Development”[[3]](#footnote-3) : <https://www.youtube.com/watch?v=rVwFkcOZHJw>**Demandez :** En plénière :* Pourquoi le soutien d'adultes bienveillants est-il important pour un enfant qui subit un stress ?
* Que peut-il se passer si le stress est constant pendant une longue période ?
* Comment pouvons-nous éviter le stress toxique chez les enfants ?
 | Partagez l'écran et le son pour montrer la vidéo. |
| 30’ | **Instructions :** Demandez aux participants d'utiliser leur journal d'apprentissage pour répondre aux questions ci-dessous en relation avec leur propre contexte. Déterminez, s'il est préférable que les participants effectuent ce travail seuls ou en binômes. Évitez des grands groupes pour permettre à chacun de travailler sur sa propre réflexion.* Pourquoi pensez-vous que la prise en compte des stades de développement de l'enfant sera importante dans le travail que vous allez faire ?
* Quels pourraient être les principaux facteurs de risque dans votre contexte ?
* Quels pourraient être les principaux facteurs de protection dans votre contexte ?
* Qui, dans votre communauté ou dans le contexte dans lequel vous allez travailler, est le plus exposé aux facteurs de risque auxquels vous avez pensé ?
* Pouvez-vous penser à quelque chose que vous ferez dans votre pratique quotidienne grâce aux discussions que nous avons eues tout au long de cette séance ?
 |  |

Informations complémentaires :

Résumé des catégories de développement de l'enfant :

* Les changements physiques concernent la croissance et la maturation du corps : grandir, prendre du poids, la coordination œil-main, la motricité fine (saisir, tenir un stylo), le développement musculaire, la motricité globale comme ramper et marcher, et les changements physiques liés à la puberté.
* Les changements cognitifs concernent l'apprentissage du langage, la mémorisation des faits, la résolution de problèmes, la curiosité, l'imagination, le traitement de l'information et la pensée abstraite.
* Les changements émotionnels concernent l'apprentissage de l'identification des émotions chez soi et chez les autres, l'apprentissage de l'expression et de la régulation des émotions, l'expression de la confiance en soi et le développement du sentiment de soi.
* Les changements sociaux concernent l'apprentissage des compétences verbales et non verbales et la capacité d'exprimer ses besoins, ses opinions et ses motivations, l'apprentissage de la coopération et du tour de rôle, le développement de l'empathie et de la considération pour les autres.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Bébé (de 0 à 12 mois)** | **Tout-petits (de 12 mois à 3 ans)** | **Enfants d'âge préscolaire (de 4 à 6 ans)** | **Moyenne enfance**  | **Adolescence** |
| **Physique** | * La vision, l'audition, le goût et le toucher se développent,
* Commence à lever sa propre tête
* Étire les jambes et donne des coups de pied lorsqu'il est allongé sur le ventre ou sur le dos
* Ouvre et ferme les mains, est capable d'attraper les doigts d'autres personnes
* La coordination œil-main se développe progressivement
 | * 12 mois : la plupart des enfants s'assoient sans soutien et éventuellement rampent
* 18 mois : se déplace dans les escaliers et peut manipuler de petits objets comme les crayons de couleur
* 24 mois : est capable de marcher et de monter/descendre les escaliers correctement
* 24 mois : développe le contrôle de la vessie, bien que cela dépende de chaque enfant
 | * Est capable de manipuler des instruments tels que des ciseaux
* Se penche sans tomber
* Est capable de s'habiller seul
* Est capable de courir
 | * Est capable de pratiquer des sports de base ; le contrôle et la coordination sont améliorés
* Est plus conscient de son propre corps à l'approche de la puberté vers l'âge de 11 ou 12 ans
 | * La puberté et les modifications des hormones
* Les changements au niveau des cordes vocales
* Les changements liés à son propre genre
* Le développement sexuel
 |
| **Cognitif** | * Observe d'autres visages
* Suit des objets en mouvement
* Reconnaît les objets familiers
* Commence à babiller
 | * Apprend à désigner des objets ou des images lorsqu'ils sont nommés pour lui ou elle
* 15-18 mois : dit plusieurs mots simples
* 18-24 mois : utilise des phrases simples et répète des mots entendus dans une conversation
* 24 mois : reconnaît les noms de personnes, d'objets et de parties du corps familiers
* Commence à jouer à faire semblant (jeux de rôles où les enfants font semblant de faire des choses ou d'être quelqu'un d'autre, par exemple une mère ou un père)
 | * Compléte des puzzles de 3 ou 4 pièces
* Ils classent les objets en fonction des formes et des couleurs
* Comprend les concepts de « deux », « même » et « différent »
* Maîtrise quelques règles de base de la grammaire
* Compréhension de base du concept de temps
* S'exprime par des phrases de 5 à 6 mots
* Raconte des histoires
 | * S'intéresse aux faits
* Commence à comprendre différentes perspectives et à utiliser la logique pour résoudre les problèmes
* Le raisonnement inductif se développe : c'est-à-dire la capacité à utiliser des informations ou des observations spécifiques, puis à tirer des conclusions (Par exemple : tous les chats que j'ai observés ronronnent — donc, tous les chats ronronnent)
 | * Est capable de penser de manière abstraite et logique
* Le raisonnement déductif développé, c'est-à-dire la capacité d'utiliser des informations ou des observations générales, puis de réduire le général à un exemple particulier.
 |
| **Émotionnel** | * L'attachement : un lien affectif fort et durable avec son tuteur
* L'anxiété de la séparation est normale
 | * Tout au long de la deuxième année, l'enfant va osciller entre l'indépendance et le cramponnement
* À partir de 18 mois : l'enfant aime s'affirmer et son mot préféré est souvent « non »
 | * Montre de l'affection pour les compagnons de jeu familiers
* S'intéresse aux expériences
* Commence à développer la vision de soi comme une personne entière impliquant le corps, la pensée et les sentiments
* Fait preuve de plus d'indépendance et peut même rendre visite à un voisin seul
 | * Acquiert progressivement le contrôle de ses émotions
* Le développement social
* L’identification au groupe des pairs prend progressivement de l'importance.
* La peur de l'exclusion sociale
* Comprend certaines normes culturelles et sociales
 | * Commence à voir son avenir et peut en ressentir à la fois de l'enthousiasme et de l'appréhension
* Les conflits graves avec les tuteurs diminuent généralement vers l'âge adulte, mais les sautes d'humeur et les changements de comportement font souvent partie du processus
 |
| **Social**  | * Commence à sourire
* Aime jouer avec d'autres personnes après quelques mois
* Devient plus communicatif et expressif avec le visage et le corps
* Imite les mouvements et l'expression faciale des autres
 | * Imite le comportement des autres
* 3 ans : de plus en plus conscient de lui-même comme étant distinct des autres
* 3 ans : de plus en plus enthousiasmé par la compagnie des autres enfants
 | * Imite les adultes et les camarades de jeu
* Peut faire des tours de rôle dans les jeux
* Comprend le mien et le sien ou la sienne
* Beaucoup d'enfants apprécient les chansons et les comptines
* 5-6 ans : veut faire plaisir à ses amis
* 5-6 ans : coopère avec les autres et négocie des solutions aux conflits
 | * Le développement social
* L’identification au groupe des pairs prend progressivement de l'importance.
* La peur de l'exclusion sociale
* Comprend certaines normes culturelles et sociales
 | * Forte identification aux héros, aux modèles et aux pairs.
* 13 à 16 ans : peuvent se croire à l'abri de tout ce qui peut leur arriver.
* Peuvent s'engager dans des comportements à risque.
 |

Les facteurs de protection universels comprennent :

* La prise en charge au début de la vie par au moins un tuteur cohérent et réceptif
* La capacité à former et à maintenir des liens significatifs avec au moins une autre personne tout au long de la vie
* La capacité à réguler ses émotions
* Les possibilités de développer la capacité de résolution de problèmes, d'apprentissage et d'adaptation
* Les possibilités d'acquérir des compétences qui évoluent de manière séquentielle et des connaissances selon les exigences de la culture
* L'accès à une éducation formelle et non formelle efficace
* Des possibilités adaptées à l'âge de contribuer au bien-être de la famille et de la communauté
* Un sentiment d'estime de soi et d'auto-efficacité
* La capacité de donner/trouver un sens à la vie
* Des opportunités d'exercer une capacité croissante d'action et de jugement dans le contexte culturel
* La participation à la culture, aux rituels et aux systèmes de croyances communautaires, conduisant à un sentiment d'appartenance
* L'espoir, la foi et l'optimisme

Les facteurs de risque universels comprennent :

* Une naissance prématurée, des anomalies à la naissance, un faible poids à la naissance ou une exposition prénatale ou postnatale à des toxines environnementales
* Le manque de prise en charge par des tuteurs cohérents et attentifs durant les premières années de la vie
* La perte ou le manque d'opportunités de développer la capacité de résolution de problèmes, d'apprentissage et d'adaptation
* La perte ou le manque d'opportunités d'acquérir des compétences qui évoluent de manière séquentielle et des connaissances selon les exigences de la culture
* Les besoins fondamentaux non satisfaits (tels que l'accès limité à une nutrition adéquate, à un abri, à de l'eau potable, à des vêtements adaptés au climat et à des soins médicaux)
* La séparation familiale, qu'elle soit temporaire ou permanente, en raison du décès ou de l'incapacité à continuer la prise en charge de la part d'un ou plusieurs parents ou des principaux tuteurs (par exemple, à la suite d'un déplacement forcé, d'une incarcération, d'une déportation, d'un conflit armé, de privations ou de persécutions extrêmes, d'une blessure ou d'une maladie physique ou mentale)
* L'exposition à la violence structurelle, sociale ou interpersonnelle (y compris le racisme, la discrimination et la marginalisation liées à la caste ou à l'ethnie, la discrimination fondée sur le genre, la violence parrainée par l'État, la violence communautaire, la violence familiale ou du partenaire intime, ou les abus physiques, sexuels ou émotionnels)
* Le manque ou la perte d'accès à une éducation formelle et non formelle efficace
* La perte des liens communautaires
* Les normes sociales ou de genre néfastes
* L'absence ou la non-application des cadres juridiques et normatifs qui sont censés protéger les enfants contre les abus, la négligence, l'exploitation et la violence
* Le déplacement résultant d'une migration forcée ou de la perte du domicile

Ressources supplémentaires

[Understanding Risk and Protective Factors in Humanitarian Crises: Towards a Preventive Approach to Child Protection in Humanitarian Action](https://alliancecpha.org/en/child-protection-online-library/guidance-understanding-risk-and-protective-factors-humanitarian), Alliance for Child Protection in Humanitarian Action, 2020

[Promoting Children’s wellbeing and development](https://get.disasterready.org/promoting-childrens-development-wellbeing/), Disaster Ready/Save the Children, 2019

**La Protection de l'enfance dans l'action humanitaire et ses principes directeurs**

Durée de la séance : 210'.

But de la séance : Les participants reviennent sur la définition de la Protection de l'enfance dans l'action humanitaire et examinent les motivations et les principes qui guident leur propre travail en matière de Protection de l'enfance dans l'action humanitaire.

Objectifs de la séance : À la fin de la séance, les participants seront en mesure de :

* Se rappeler de la définition de la Protection de de l'enfance dans l'action humanitaire
* Expliquer la pertinence des droits de l'enfant dans les programmes de Protection de l'enfance dans l'action humanitaire
* Expliquer l'objectif des SMPE et les liens avec la CIDE
* Donner des exemples de la pertinence des principes directeurs dans les programmes de protection de l'enfance

Points clés de l'apprentissage :

* Les crises humanitaires peuvent être causées par les humains, comme les conflits ou les troubles civils ; elles peuvent résulter de catastrophes, comme les inondations et les tremblements de terre ; ou elles peuvent être une combinaison des deux. Les acteurs et les interventions de la protection de l'enfance cherchent à prévenir et à répondre à toutes les formes d'abus, de négligence, d'exploitation et de violence dans ces contextes d'urgence humanitaire.
* Les crises humanitaires peuvent avoir un impact significatif sur les années déterminantes de la vie des enfants, en affectant leur survie, leur croissance et leur développement : les systèmes qui œuvrent à la sécurité des enfants – dans leurs maisons, leurs écoles et leurs communautés – peuvent être sapés ou endommagés. Les garçons et les filles peuvent être séparés de leur famille, faire l'objet d'un trafic, être recrutés ou utilisés par les forces armées et les groupes armés, être détenus, être confrontés à l'exploitation économique, être contraints à des conditions proches de l'esclavage et subir des abus physiques et des violences sexuelles.
* La protection de l'enfance dans les situations de crise humanitaire est un secteur professionnel qui est guidé par un certain nombre de conventions, d'engagements et de cadres juridiques et politiques internationaux, régionaux, nationaux et organisationnels, ainsi que par des orientations. Il est important de rappeler que :
	+ La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant de 1989 est le traité international sur les droits de l'Homme le plus universellement ratifié. Elle fournit un cadre global pour que tous les États développent les mécanismes permettant de fournir les services nécessaires au développement holistique des enfants. La CIDE reconnaît le droit fondamental des enfants à être protégés contre les abus et l'exploitation, y compris le travail néfaste (Article 32).
	+ Les Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire : en 2010, les membres du Groupe de travail mondial sur la protection de l'enfance ont convenu de la nécessité de standards de protection de l'enfance dans les situations de crise humanitaire. Les *Standards minimums pour la Protection de l'enfance dans l'action humanitaire* (SMPE, ou Standards minimums pour la protection de l’enfance) ont été finalisés en septembre 2012, puis mis à jour en 2019. Ces standards définissent un accord commun sur ce que sont des interventions de protection de l'enfance de qualité dans les situations de crise humanitaire.
* Les principes énumérés dans les SMPE sont essentiels pour appliquer et atteindre pleinement les standards. Ils doivent être utilisés et présentés en parallèle avec les standards à tout moment. Les principes 1-4 sont les principes clés énoncés par la *Convention relative aux droits de l'enfant (CIDE)* et sont applicables à toute action humanitaire. Les principes 5-8 sont les principes de protection du *Manuel Sphère* 2018, repris ici avec des références spécifiques pour la protection des enfants. Les principes 9-10 sont spécifiques aux *Standards minimums pour la Protection de l'enfance dans l'action humanitaire.*

Voir les informations complémentaires pour les messages clés sur chaque principe.

Préparation requise pour la formation facilitée à distance :

* Préparez le quiz en ligne grâce à des outils tels que Mentimeter, un outil de sondage intégré à votre plateforme, ou autre, pour la section : La CIDE.
* Préparez des pièces de puzzle prédéfinies à assembler sur un tableau blanc virtuel ou partagez des polycopiés de pièces de puzzle que les participants pourront découper avant la séance.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Temps** | **Notes du facilitateur** | **Prestation à distance/notes du producteur** |
| **5’** | **Introduction**Accueillez les participants à la séance et présentez le but et les objectifs de la séance.Au fur et à mesure que les participants se joignent, demandez-leur de prendre leur journal d'apprentissage et de passer en revue les éléments de l’apprentissage qu'ils ont notés au cours des séances précédentes. Si le temps le permet, demandez à quelques volontaires de rappeler leurs principaux points à retenir en plénière. |  |
| **35’** | **Définissons la Protection de l'enfance dans l'action humanitaire****Dites :** Les crises humanitaires peuvent être causées par les humains, comme les conflits ou les troubles civils ; elles peuvent résulter de catastrophes, comme les inondations et les tremblements de terre ; ou elles peuvent être une combinaison des deux. Ces crises peuvent avoir un impact sur l'environnement de l'enfant et augmenter les risques et affaiblir les facteurs de protection que nous avons explorés dans le module 1, d'où la nécessité de la protection de l'enfance dans les interventions d'action humanitaire et des acteurs.**Instructions :** En plénière, demandez aux participants comment l'environnement des enfants est affecté par la crise. Utilisez le Modèle socio-écologique sur un tableau de conférence pour noter les exemples proposés.**Dites :** Les crises humanitaires peuvent avoir un impact significatif sur les années déterminantes de la vie des enfants, en affectant leur survie, leur croissance et leur développement : les systèmes qui œuvrent à la sécurité des enfants – dans leurs maisons, leurs écoles et leurs communautés – peuvent être sapés ou endommagés. Les garçons et les filles peuvent être séparés de leur famille, faire l'objet d'un trafic, être recrutés ou utilisés par les forces armées et les groupes armés, être détenus, être confrontés à l'exploitation économique, être contraints à des conditions proches de l'esclavage et subir des abus physiques et des violences sexuelles.**Instructions :** Jouer la vidéo [« L’histoire de Samira ».](https://www.youtube.com/watch?v=yR0L7nk5GjE) En groupes de 3, demandez aux participants de trouver une définition de la Protection de l'enfance dans l'action humanitaire avec leurs propres mots, en tenant compte de ce qu'ils ont vu dans la vidéo.[[4]](#footnote-4) Prévoyez 10 minutes pour la discussion. Demandez à quelques volontaires de lire les définitions.**Dites :** Les acteurs et les interventions de la protection de l'enfance cherchent à prévenir et à répondre à toutes les formes d'abus, de négligence, d'exploitation et de violence. Celles-ci peuvent être antérieures à la crise ou être créées ou exacerbées par la nouvelle situation. | Affichez un Modèle socio-écologique vierge sur un tableau blanc virtuel et notez-y les suggestions des participants. Partagez l'écran et l'audio pour la vidéo.Préparez les salles de petits groupes de 3 personnes. Lancez les salles de petits groupes. Accordez 10 minutes. Fermez les salles. |
| **10’** | **Qu'est-ce qui guide et encadre notre travail de protection de l'enfance ?****Demandez :** Qu’est-ce qui guide le travail que nous faisons pour protéger les enfants dans nos professions actuelles ?**Instructions :** Laissez le groupe réfléchir aux réponses à cette question.Écrivez les réponses du remue-méninges au tableau : Ils peuvent mentionner beaucoup de choses différentes, comme la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (s'ils sont en Afrique), les conventions sur les réfugiés, les Objectifs de développement durable, le code de conduite de l'organisation, les outils d'orientation, les lois nationales, les Standards minimums de protection de l'enfance dans l'action humanitaire. Si les gens sont vraiment en manque d'idées, vous pouvez en donner quelques-unes avec des explications simples.Vous devriez sonder pour voir si quelqu'un est au courant des lois spécifiques qui peuvent aider à protéger les enfants dans le pays où vous travaillez.Soulignez que vous allez explorer plus en détail la CIDE et les SMPE. | Écrivez les notes du remue-méninges sur un tableau blanc virtuel. |
| **30’** | **La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CIDE)****Dites :** La **CIDE** est le traité international relatif aux droits de l'Homme le plus universellement ratifié : Tous les États – à l'exception des États-Unis – ont ratifié la **CIDE** , et c'est le traité contraignant en matière de droits de l'Homme auquel adhèrent le plus grand nombre d'États membres.**Instructions :** Lisez les énoncés suivants et demandez aux participants de dire si les énoncés sont vrais ou faux, puis révélez la réponse : * La Convention relative aux droits de l'enfant de 1989 énonce les droits de l'Homme qui s'appliquent à tous les enfants, de la naissance à l'âge de 18 ans (Vrai).
* Il s'agit d'un traité et il n'est utile que pour les praticiens qui travaillent au niveau politique. (Faux). Lisez plutôt : C'est un outil fantastique, non seulement pour le plaidoyer et la programmation, mais aussi pour guider notre comportement quotidien avec les enfants.
* Certains droits sont plus importants que d'autres. (Faux). Lisez : Tous les droits de l'Homme, y compris les droits de l'enfant, sont indivisibles et interdépendants : vous ne pouvez pas les considérer isolément. Le fait de respecter un droit permet d'en respecter d'autres.
* Les droits des enfants sont également inaliénables : on ne peut pas les leur enlever. Le fait d’avoir des droits ne dépend pas de l’exercice des responsabilités. Les droits ne peuvent pas être utilisés comme une récompense ou une punition. (Vrai).
* L'État est le principal acteur responsable, y compris tous ceux qui travaillent pour l'État, comme les policiers, les avocats, les enseignants et les travailleurs sociaux. (Vrai).
* La communauté internationale n'a pas l'obligation de soutenir les États pour qu'ils respectent les droits énoncés dans la CDE. (Faux). Lisez : La communauté internationale a également des obligations pour soutenir l'État dans l'accomplissement de ses responsabilités en matière de droits de l'enfant. Les parents et autres tuteurs peuvent être décrits comme des acteurs responsables secondaires.

**Instructions:** Distribuez [«](https://ise.unige.ch/isdd/IMG/pdf/Convention_relative_aux_droits_de_l_enfant.pdf)[Résumé des articles Convention Internationale Relative aux Droits de L’Enfant »](Convention_relative_aux_droits_de_l_enfant) et accordez 10 minutes pour se familiariser avec ce document.**Demandez :** s'il y a des articles qui les ont marqués et prenez autant de questions que le temps le permet. Dites-leur qu'ils peuvent continuer à lire et à noter leurs questions dans leur journal d'apprentissage pour les poser lors de séances futures ou à leur supérieur hiérarchique.**Dites :** L'article 32, qui reconnaît le droit fondamental des enfants à être protégés contre les abus et l'exploitation, y compris le travail nuisible, est particulièrement important pour notre travail de praticiens de la PE. Toutefois, de nombreux articles se recoupent et constituent le fondement de notre travail en tant que praticiens de la Protection de l’enfance dans l’action humanitaire.**Demandez :** Mais pourquoi les droits de l'enfant sont-ils si importants pour la Protection de l'enfance dans l'action humanitaire ?**Dites :** Les droits de l'enfant fournissent un cadre international commun, juridiquement contraignant et global pour le plaidoyer et la programmation. C'est un cadre universel et séculier qui s'applique à tous les enfants, pas seulement aux plus visibles, aux plus vocaux ou aux plus sympathiques. Une approche fondée sur les droits de l'enfant met l'accent sur ce que les enfants de différents pays, milieux et circonstances ont en commun, et non sur ce qui les distingue. Elle contribue à éliminer les obstacles, au niveau local et mondial, en encourageant la solidarité et le respect mutuel des droits de chacun.  | Lancez et gérez le quiz via une plateforme de votre choix.Partager le lien vers [«Résumé des articles Convention Internationale Relative aux Droits de L’Enfant »](https://ise.unige.ch/isdd/IMG/pdf/Convention_relative_aux_droits_de_l_enfant.pdf) via la fonction chat. |
| **15’** | **Introduire les Standards minimums pour la protection de l'enfance****Dites :** Les *SMPE* sont fondées sur un cadre juridique international qui décrit les obligations des États envers leurs citoyens et les autres personnes se trouvant sur leur territoire. Ce cadre comprend le droit international relatif aux droits de l'Homme, le droit humanitaire, et le droit des réfugiés. La *Convention relative aux droits de l'enfant (CIDE)* est le principal instrument juridique international relatif aux droits de l'Homme sur lequel se fonde les *SMPE*. Tous les enfants vivant dans des situations de crise humanitaire ont droit à la pleine protection et à la pleine jouissance de leurs droits fondamentaux, sans discrimination.**Instructions :** En binômes, discutez de ce qu'est, selon vous, un Standard minimum pour la protection de l'enfance. Accordez 5 minutes pour la discussion. **Instructions :** Jouer la vidéo « [Introducing 2019 edition of the Child Protection Minimum Standards](https://www.youtube.com/watch?v=NoGkwXKLCzA&list=PLTqpcYbBSkF84M8hlEc2279jhaDZfrKmd&index=1&t=8s) » **Demandez :** S'il y a des questions jusque-là.**Dites :** Ces standards définissent un accord commun sur ce que sont des interventions de protection de l'enfance de qualité adéquate dans des situations de crise humanitaire. La mesure dans laquelle les standards peuvent être respectés dans la pratique dépendra d'une série de facteurs, notamment :* L'accessibilité de la population affectée ;
* Le niveau de coopération des autorités compétentes ;
* Le niveau d'insécurité dans le contexte local ; et
* Les systèmes en place avant la crise.
 | Préparez les salles de petits groupes pour les binômes. Lancez les salles de petits groupes. Accordez 5 minutes. Fermez les salles.Partagez l'écran et le son pour montrer la vidéo. |
| **25’** | **Principes directeurs de la Protection de l’enfance dans l’action humanitaire**  **Dites :** Les SMPE énumèrent 10 principes qui sont essentiels pour appliquer et réaliser pleinement les standards. Voyons d'abord ce qu'est un principe. **Instructions :** Racontez au groupe la courte histoire figurant dans la section des informations complémentaires. Vous pouvez adapter l'histoire en fonction du contexte et de vos préférences personnelles.Organisez le groupe en binômes. Demandez aux participants de penser à un principe qui est important dans leur propre vie. Il peut s'agir de tout ce qu'ils utilisent pour guider leurs actions. Il ne doit pas nécessairement s'agir du même principe que celui que vous avez donné (votre exemple personnel) – il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse.Ils raconteront ensuite l'histoire de leur principe à un partenaire. Lorsque les partenaires ont fini de se raconter leurs histoires, ils doivent décider ensemble du nom à donner à ces histoires. Par exemple, « sois gentil » ou « sois généreux », « écoute toujours », etc.Lorsqu'ils sont prêts, les participants doivent rapidement dire au groupe quel est le nom de leur histoire.Dites aux participants que nous avons tous eu l'occasion de décrire un principe qui guide notre façon de vivre. En tant que travailleurs humanitaires qui aident à protéger les familles et les enfants, nous avons également besoin de principes qui guident notre façon de travailler. **Demandez au groupe :** Le principe de quelqu'un d’autre s'applique-t-il aussi à notre travail ? Demandez aux individus d'expliquer comment leurs principes s'appliquent également à notre travail. | Préparez des salles de petits groupes de 2 participants. Collez les instructions dans le chat :*Pensez à un principe qui est important dans votre propre vie. Il peut s'agir de tout ce qui vous sert à guider vos actions* – *il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse.**Racontez l'histoire de votre principe à votre partenaire. Après que chacun de vous deux l’ait fait, trouvez un nom pour vos histoires. Par exemple, « sois gentil » ou « sois généreux », « écoute toujours », etc.*  Lancez les salles de petits groupes.Fermez les salles de petits groupes et demandez aux participants de partager les noms de leurs histoires dans le chat. |
| **60’** | **Principes directeurs de la Protection de l’enfance dans l’action humanitaire****Dites :** Les interventions de Protection de l'enfance dans l'action humanitaire sont guidées par 10 principes énumérés dans les Standards minimums pour la protection de l'enfance.**Instructions :** Organisez les participants en groupes de 3-4 personnes. Donnez à chaque groupe un puzzle des principes directeurs selon l'image sur les SMPE et la section des informations complémentaires. Demandez aux participants de composer le puzzle et de lire les principes et les définitions.Vérifiez, s'il y a des questions.**Instructions :** Dans les mêmes groupes, distribuez des copies des témoignages d'enfants. Pour chaque exemple, demandez aux participants de discuter de ce qui suit :* si les principes directeurs ont été pris en compte
* si non, lesquels n'ont pas été pris en compte dans les interventions décrites et pourquoi
* ce qui aurait pu être fait différemment pour s'aligner sur les principes directeurs

Prévoyez 30 minutes pour la discussion au sein des groupes. Circulez entre les groupes pour les aider si nécessaire. Demandez à chaque groupe de présenter le témoignage d'un enfant et d'expliquer quels principes directeurs n'ont pas été respectés et pourquoi. Demandez aux autres groupes de compléter si nécessaire.Élicitez ou corrigez selon les besoins (voir les informations complémentaires).**Facultatif** : Si les participants ont une bonne compréhension du travail humanitaire, demandez-leur de rester dans les mêmes groupes pour réfléchir et donner un exemple de la manière dont un des principes directeurs est pertinent dans le contexte dans lequel ils travaillent. | Préparez des pièces de puzzle prédéfinies à assembler sur un tableau blanc virtuel, des tableaux blancs pour tous les groupes et les salles de petits groupes [[5]](#footnote-5). Ouvrez les salles de petits groupes et partagez le lien vers le tableau blanc virtuel.Fermez les salles de petits groupes.Ouvrez les mêmes salles de petits groupes.Envoyez les témoignages d'enfants dans un document au moyen de la fonction chat.Fermez les salles de petits groupes |
| **20’** | **Coup de projecteur sur la sauvegarde de l'enfant****Dites :** Le Principe 5 (Renforcer la sécurité, la dignité et les droits des personnes et éviter de les exposer à des nouveaux préjudices : L'aide humanitaire doit être fournie de manière à réduire les risques auxquels les personnes peuvent être exposées et à subvenir à leurs besoins dans la dignité. Une mauvaise conception et une mauvaise mise en œuvre peuvent entraîner des risques non intentionels négatifs, comme l’enrôlement ou l'enlèvement d’enfants ou encore la séparation d’avec la famille.) englobe des considérations relatives à la sauvegarde de l'enfant et nous aimerions prendre une minute pour y réfléchir davantage. En tant que praticiens de la Protection de l’enfance dans l’action humanitaire, notre rôle est d'assurer la sécurité des enfants, mais si la plupart des travailleurs des ONG agissent avec compassion et professionnalisme – et ne pourraient jamais abuser ou nuire aux enfants des communautés dans lesquelles ils travaillent – certains employés, partenaires et volontaires pourraient le faire, intentionnellement ou non.**Instructions :** Regardez la vidéo intitulée : [Child Safeguarding](https://www.youtube.com/watch?v=GQhOuq7BFLY&list=PL7m7bY82aNP3LB-EnC6Aoazhi-KbFK4Kx&t=1s) (Sauvegarde de l'enfant)[[6]](#footnote-6)**Demandez :** S'il y a des commentaires et facilitez la discussion. Demandez-leur s'ils connaissent le processus de signalement au sein de leur propre organisation. Si ce n'est pas le cas, expliquez-leur comment il fonctionne en étapes simples. Précisez que nous examinerons les systèmes de notre propre organisation plus tard dans les séances, mais que vous devez être en mesure de signaler des cas si vous en rencontrez dans votre pratique. Le bien-être des enfants et des adultes vulnérables est la priorité, et non la réputation de votre ONG. | Partagez la vidéo et l'audio pour jouer la vidéo |
| **15’** | **Améliorer la pratique**1. Lisez le résumé de la CIDE. Choisissez un article et écrivez dans votre journal pourquoi vous pensez que cet article est pertinent dans votre propre travail.
2. Demandez aux participants de réfléchir aux principes dont nous avons discuté aujourd'hui, et de choisir individuellement celui qu'ils peuvent intégrer davantage dans leur travail et d'expliquer pourquoi.

**Dites :** Discutez avec un partenaire de ce à quoi cela ressemblerait dans la pratique et ajoutez des notes à votre propre journal de réflexion.**Facultatif :** Suggestion d'apprentissage en milieu de travail : Demandez à un collègue d'être votre compagnon de redevabilité. Dites-lui quel principe vous vous êtes engagé à intégrer dans votre travail et discutez avec lui de vos progrès. | Préparez des salles de petits groupes de 2 personnes. Copiez et collez les instructions dans le chat. |

**Informations complémentaires :**

* *Principe 1* – Survie et développement : Les acteurs humanitaires doivent tenir compte des répercussions de la situation d'urgence ainsi que de sa réponse sur (a) la réalisation du droit à la vie des enfants et (b) leur développement physique, psychologique, émotionnel, social et spirituel.
* *Principe 2* – Non-discrimination et intégration : Aucun enfant ne doit faire l'objet de discrimination en raison de son genre, son orientation sexuelle, son âge, son handicap, sa nationalité, son statut migratoire ou de toute autre raison. Les causes et les méthodes de la discrimination et de l’exclusion, directes ou indirectes, doivent être identifiées et traitées de manière proactive. Les travailleurs humanitaires doivent être conscients de leurs propres valeurs, croyances et préjugés inconscients concernant l'enfance et les rôles de l'enfant et de la famille.
* *Principe 3* – La participation des enfants : Les travailleurs humanitaires doivent fournir aux enfants le temps et l'espace nécessaires pour une participation significative à toutes les décisions les concernant, y compris pendant la préparation et la réponse aux situations d'urgence.
* *Principe 4* – Intérêt supérieur de l'enfant : Les enfants ont le droit à ce que leur intérêt supérieur soit évalué et fasse l'objet d'une considération prioritaire dans toutes les actions ou décisions qui les concernent, tant dans la sphère publique que dans la sphère privée.
* *Principe 5* – Renforcer la sécurité, la dignité et les droits des personnes et éviter de les exposer à des nouveaux préjudices : L'aide humanitaire doit être fournie de manière à réduire les risques auxquels les personnes peuvent être exposées et à subvenir à leurs besoins dans la dignité. Une mauvaise conception et une mauvaise mise en œuvre peuvent entraîner des risques non intentionnels et négatifs comme l’enrôlement ou l'enlèvement d’enfants ou encore la séparation d’avec la famille.
* *Principe 6* – Garantir l'accès des individus à une assistance impartiale, suivant leurs besoins et sans discrimination : « Les acteurs humanitaires identifient les obstacles qui empêchent d'accéder à l'aide et prennent des mesures qui permettent de garantir que l’aide soit apportée de façon proportionnelle aux besoins et sans discrimination. »
* *Principe 7* – Aider les individus à se remettre des effets physiques et psychologiques d'actes ou de menaces de violence, de coercition ou de privations délibérées : Ce principe comprend (a) prendre toutes les dispositions raisonnables pour que les personnes affectées ne soient plus exposées à des actes de violence, de coercition ou de privation et (b) appuyer les efforts déployés par les enfants eux-mêmes pour retrouver leur sécurité, leur dignité et leurs droits dans leur communauté.
* *Principe 8* – Aider les personnes à faire valoir leurs droits : « Les acteurs humanitaires aident les communautés touchées à faire valoir leurs droits en fournissant des informations et des documents, et en soutenant leurs efforts pour un meilleur respect de leurs droits. »
* *Principe 9* – Renforcer les mécanismes de protection de l'enfance : Les enfants sont rarement exposés à un seul risque de protection. La vulnérabilité à un risque peut rendre un enfant plus vulnérable à d'autres. Dans les situations d’urgence humanitaire, les personnes, les procédures, les lois, les institutions, les capacités et les comportements qui normalement protègent les enfants – les systèmes de protection de l'enfance – peuvent avoir été affaiblis ou rendus inefficaces. La phase d'intervention peut être une opportunité de construire et de renforcer les nombreux niveaux et éléments des systèmes de protection de l'enfance.
* *Principe 10* – Renforcer la résilience des enfants dans l'action humanitaire : L'un des buts des acteurs humanitaires est de renforcer les aptitudes propres des enfants en éliminant ou en réduisant les facteurs de risque et en renforçant les facteurs de protection qui soutiennent et encouragent la résilience. La participation est essentielle à la construction de la résilience.

 **Une histoire - Ne pas juger**

J'ai eu une fois un job dans une entreprise où il y avait une femme dans mon équipe que je n'aimais pas beaucoup. Je l'ai toujours trouvée antipathique et arrogante. Elle me mettait mal à l'aise et je pensais qu'elle devait vraiment me détester pour une raison inconnue.

Cette femme vivait tout près de chez moi et un jour, je l'ai vue monter dans le bus avant moi. Je devais prendre le même bus, mais j'ai essayé d'éviter de m'asseoir près d'elle. Malheureusement, il n'y avait qu'une seule place libre, et c'était à côté d'elle. Le trajet jusqu'au travail durait 45 minutes.

La femme était en train de manger des biscuits et, à ma grande surprise, elle m'en a offert. J'ai accepté, car c’étaient mes préférés, et nous avons commencé à bavarder. Je lui ai demandé si elle aimait travailler dans notre entreprise. J'étais curieux. Elle a répondu qu'elle aimait son travail, mais qu'elle ne se sentait jamais à sa place. Tous les autres semblaient bien s'entendre, rire et plaisanter ensemble, mais comme elle était si timide, elle ne savait jamais quoi dire et se contentait de se taire et de travailler.

Cela a été une révélation pour moi. Pendant tout ce temps, j'avais pensé qu'elle était simplement inamicale, alors qu'en fait elle avait simplement trop peur de parler à quelqu'un. Nous sommes devenus de bons amis de travail en fin de compte !

Depuis lors, j'ai utilisé cette expérience pour guider la façon dont je perçois les autres dans mon travail et dans ma vie personnelle. Pour moi, il est très important de ne pas se faire une opinion instantanée des gens sans connaître une partie de leur histoire. Ce n'est pas toujours facile à faire, mais je dirais que c'est maintenant un principe fondamental dans ma façon de vivre ma vie.

**Activité sur les principes des SMPE :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Notes du facilitateur** | **Témoignages d'enfants (pour les participants)** |
| Principe 3 – La participation des enfants : Les travailleurs humanitaires doivent fournir aux enfants le temps et l'espace nécessaires pour une participation significative à toutes les décisions les concernant, y compris pendant la préparation et la réponse aux situations d'urgence.*Jean Claude et Emile ont-ils été consultés sur la décision d'être placés dans une famille ? Le processus leur a-t-il été expliqué ?* Principe 4 – Intérêt supérieur de l'enfant : Les enfants ont le droit à ce que leur intérêt supérieur soit évalué et fasse l'objet d'une considération prioritaire dans toutes les actions ou décisions qui les concernent, tant dans la sphère publique que dans la sphère privée.*La décision de séparer les* 2 *enfants était-elle dans l'intérêt supérieur de l'enfant ?*  | Je m'appelle Jean-Claude et j'ai 8 ans. Avant la guerre, je vivais avec mes parents, mes 2 sœurs et mes 2 petits frères sur une colline. Par temps clair, on pouvait voir les montagnes au loin depuis notre maison.Un jour, il y a eu des combats tout autour de notre maison. Je ne savais pas ce qui se passait.J'avais peur et je ne pouvais pas voir mes parents. J'ai réussi à ramasser mon frère Emile, âgé de 3 ans, qui était par terre en train de pleurer. J'ai aussi pris une couverture, une natte, une casserole, une assiette et quelques épis de maïs.Nous sommes allés dans la direction que je pensais que le reste du village aurait prise, mais nous nous sommes retrouvés seuls. Nous ne savions pas où étaient nos parents, nos sœurs ou notre frère. Nous étions particulièrement inquiets pour notre frère Pascal, qui n'avait que 2 ans et qui était peut-être perdu.Finalement, nous sommes arrivés à un camp géré par une organisation. Quand je suis arrivé, j'étais tellement épuisé que j'ai trouvé un coin et je me suis endormi. Tôt le lendemain matin, j'ai appris que mon frère Emile et moi avions été affectés à deux familles différentes. On ne m'a donné aucune explication sur cette décision et j'ai été envoyé précipitamment dans cette nouvelle famille. |
| Principe 2 – Non-discrimination et intégration : Aucun enfant ne doit faire l'objet de discrimination en raison de son genre, son orientation sexuelle, son âge, son handicap, sa nationalité, son statut migratoire ou de toute autre raison. Les causes et les méthodes de la discrimination et de l’exclusion, directes ou indirectes, doivent être identifiées et traitées de manière proactive. Les travailleurs humanitaires doivent être conscients de leurs propres valeurs, croyances et préjugés inconscients concernant l'enfance et les rôles de l'enfant et de la famille. *Sara a-t-elle été discriminée parce qu'elle ne fait pas partie des réfugiés ou des PDIP ?* Principe 6 – Garantir l'accès des individus à une assistance impartiale, suivant leurs besoins et sans discrimination : « Les acteurs humanitaires identifient les obstacles qui empêchent d'accéder à l'aide et prennent des mesures qui permettent de garantir que l’aide soit apportée de façon proportionnelle aux besoins et sans discrimination. »*Il semble que Sarah fait partie d'une communauté d'accueil qui a reçu un afflux de personnes d'un autre pays. Aurait-elle dû être autorisée à accéder aux articles et aux activités ?* Principe 8 – Aider les personnes à faire valoir leurs droits : « Les acteurs humanitaires aident les communautés touchées à faire valoir leurs droits en fournissant des informations et des documents, et en soutenant leurs efforts pour un meilleur respect de leurs droits. »*Sara a-t-elle été entendue lorsqu'elle tentait de revendiquer son droit aux articles sanitaires ?* Principe 10 – Renforcer la résilience des enfants dans l'action humanitaire : L'un des buts des acteurs humanitaires est de renforcer les aptitudes propres des enfants en éliminant ou en réduisant les facteurs de risque et en renforçant les facteurs de protection qui soutiennent et encouragent la résilience. La participation est essentielle à la construction de la résilience.*A-t-on donné à Sara l'occasion de renforcer sa résilience ?* | Je m'appelle Sarah et j'ai 14 ans. La ville où je vis est assez petite et il ne se passe pas grand-chose en temps normal. Je ne peux pas aller à l'école car je dois aider mes parents dans les tâches ménagères et m'occuper de mes jeunes frères et sœurs. Dernièrement, de nombreuses familles sont arrivées d'un pays voisin. Elles vivent dans des camps autour de notre ville et mon père dit qu'il gagne encore moins qu'avant. Il dit que c'est parce que les nouvelles personnes offrent leurs services pour moins d'argent. Je vois des filles de cette foule être invitées à participer à des activités. Elles dansent, elles écrivent et dessinent, j'ai aussi vu qu'elles travaillaient sur des machines à coudre. On ne m'a jamais proposé de participer, même si nous ne sommes pas mieux lotis que ces gens. J'ai également vu qu'ils distribuaient des articles sanitaires et j'ai pensé que je pourrais au moins bénéficier de cette aide. J'ai approché une des personnes qui travaillent là-bas et j'ai essayé de demander s’il pouvait m'aider à recevoir ces articles, mais j'étais trop timide et je parlais lentement et il s'est précipité ailleurs. Je me sens très seule et avec peu d'opportunités pour moi et mes frères et sœurs.  |
| Principe 1 – Survie et développement : Les acteurs humanitaires doivent tenir compte des répercussions de la situation d'urgence ainsi que de sa réponse sur (a) la réalisation du droit à la vie des enfants et (b) leur développement physique, psychologique, émotionnel, social et spirituel.*Les besoins de développement de Xanti sont-ils satisfaits dans ce type de cadre scolaire ?*Principe 5 – Renforcer la sécurité, la dignité et les droits des personnes et éviter de les exposer à des nouveaux préjudices : L'aide humanitaire doit être fournie de manière à réduire les risques auxquels les personnes peuvent être exposées et à subvenir à leurs besoins dans la dignité. Une mauvaise conception et une mauvaise mise en œuvre peuvent entraîner des risques non intentionnels et négatifs comme l’enrôlement ou l'enlèvement d’enfants ou encore la séparation d’avec la famille.*Est-ce que Xanti est exposée à des préjudices supplémentaires ?* Principe 7 – Aider les individus à se remettre des effets physiques et psychologiques d'actes ou de menaces de violence, de coercition ou de privations délibérées : Ce principe comprend (a) prendre toutes les dispositions raisonnables pour que les personnes affectées ne soient plus exposées à des actes de violence, de coercition ou de privation et (b) appuyer les efforts déployés par les enfants eux-mêmes pour retrouver leur sécurité, leur dignité et leurs droits dans leur communauté. *A-t-on aidé Xanti à se remettre de l'événement traumatisant qu'a été la fuite de son village ?* | Je m'appelle Xanti et j'ai 7 ans. J'aime dessiner et chanter. Avant, je vivais dans un beau village avec ma famille. Nous avons dû nous enfuir. Nous sommes arrivés dans un nouvel endroit. Mes parents m'ont dit qu'avec l'aide d'une organisation, ils pourraient me mettre à l'école et j'ai commencé l'école primaire avec d'autres enfants de mon âge. J'étais heureuse. Ayant fui notre village, je pensais que je ne pourrais jamais aller à l'école. Les enseignants ont commencé à nous demander, à moi et aux autres filles, de rester plus longtemps pour nettoyer la salle et les latrines à la fin de chaque classe. C'était fatigant car l'école était loin de nos tentes et nous devions aussi aider les autres membres de nos familles. Il y avait aussi des hommes étranges qui venaient nous voir après la classe. Les autres enfants ont commencé à nous appeler par des noms que je ne veux pas répéter. J'ai peur, mais je continue à aller à l'école parce que j'aimerais vraiment apprendre à lire et à écrire. |
| Principe 9 – Renforcer les mécanismes de protection de l'enfance : Les enfants sont rarement exposés à un seul risque de protection. La vulnérabilité à un risque peut rendre un enfant plus vulnérable à d'autres. Dans les situations d’urgence humanitaire, les personnes, les procédures, les lois, les institutions, les capacités et les comportements qui normalement protègent les enfants – les systèmes de protection de l'enfance – peuvent avoir été affaiblis ou rendus inefficaces. La phase d'intervention peut être une opportunité de construire et de renforcer les nombreux niveaux et éléments des systèmes de protection de l'enfance.*Ahmed est exposé à de nombreux risques car il vit seul, sans papiers et mendie dans la rue. Pensez-vous que ses besoins ont été pris en compte de manière holistique et dans l'optique d'un renforcement du système de protection de l'enfance ? Est-il possible de plaider pour un meilleur système de prise en charge de ces enfants par le système judiciaire ?*  | Je m'appelle Ahmed. J'ai 13 ans. Je ne vais pas à l'école. Il n'y a pas de place pour moi car je n'ai pas les bons papiers. Je vends des mouchoirs et des cigarettes dans la rue pour m'en sortir. Je ne vois plus mes parents non plus. J'ai été approché par un groupe de jeunes qui m'a proposé d'apprendre à lire et à écrire, mais je n'en vois pas l'intérêt car une personne comme moi qui n'a pas de papiers ne pourra pas faire grand-chose dans la vie. J'ai parfois été arrêtée par la police pour avoir mendié dans la rue. C'est illégal. Je crains d'être punie plus sévèrement, mais je ne vois pas comment je pourrais m'en sortir autrement. |

**Ressources supplémentaires**

[Les Standards Minimums pour la Protection de l'Enfance dans l'action humanitaire (SMPE)](https://alliancecpha.org/fr/SMPE), L'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire, 2019.

[La Convention Internationale de droits de l’enfant](https://www.unicef.fr/dossier/convention-internationale-des-droits-de-lenfant), Nations Unies, 1989

**Communiquer avec les enfants et les communautés**

Durée de la séance : 145 minutes

But de la séance : Les participants explorent les concepts clés et les compétences nécessaires pour communiquer de manière appropriée avec les enfants et les communautés et comprendre leur propre rôle en tant que facilitateurs.

Objectifs de la séance : À la fin de la séance, les participants seront en mesure de :

* Démontrer des compétences de communication appropriées lorsqu'ils travaillent avec des enfants
* Démontrer des compétences de communication appropriées lorsqu'ils travaillent avec les communautés

Points clés de l'apprentissage :

* Les enfants ont besoin et ont droit à une communication claire et intéressante, centrée sur l'enfant (et non sur l'adulte). Les enfants à différents stades ont des besoins et des intérêts très différents et apprennent de différentes manières.
* Il est important que nous ne nous positionnons pas comme des experts lorsque nous approchons les communautés, mais plutôt comme des facilitateurs d'efforts partagés pour protéger leurs enfants, et ouverts à apprendre des communautés qui sont des experts dans leur propre vie. Agir en tant que catalyseur ou facilitateur peut permettre une discussion partagée, une prise de décision et des actions consensuelles.
* Les facilitateurs efficaces sont :
	+ Des apprenants : humbles, ouverts aux nouvelles idées, flexibles aux nouvelles façons de faire, disposés à enrichir les connaissances existantes avec de nouvelles informations, ne jugent pas la communauté avec laquelle ils travaillent, etc.
	+ Auditeurs : attentifs, engagés, curieux, patients, privilégiant le dialogue et non les cours magistraux
	+ Négociateurs : ouverts aux tensions, comprennent et gèrent la dynamique du pouvoir, disposés à voir les différents aspects des problèmes, calmement convaincant, à l'aise de ne pas contrôler la discussion, et engagés pour obtenir des résultats positifs pour tous les participants avec un accent particulier sur les dimensions d'âge, de genre et d'inclusion
	+ Observateurs : sensibles aux indices non verbaux/au langage corporel, à la dynamique interpersonnelle avec un accent particulier sur les dimensions d'âge, de genre et d'inclusion
* Une collaboration authentique repose sur le respect et les relations de confiance. Il existe des valeurs, des attitudes et des comportements qui peuvent favoriser des approches facilitatrices et collaboratives. Considérez certaines compétences comportementales qui peuvent favoriser un engagement communautaire efficace :
	+ Écouter les membres de la communauté de manière approfondie et engagée pour comprendre leurs préoccupations, leurs espoirs et leurs craintes ; aider à orienter les discussions vers la résolution de problèmes en groupe sans injecter de préjugés personnels ou organisationnels, mais en proposant des alternatives
	+ Travailler à établir la confiance entre les membres de la communauté et avec les acteurs humanitaires par la patience et le temps passé ensemble ; l'établissement de relations est un investissement à long terme
	+ Apprécier la compréhension locale des membres de la communauté des risques encourus par les enfants, les ressources dont ils disposent et les soutiens dont ils ont besoin
	+ Être capable de comprendre, au sein de la culture locale, les dynamiques de pouvoir liées au genre et à l'âge, de créer des opportunités pour changer les normes sociales néfastes, et de donner de la place aux voix marginalisées
	+ S'adapter à différents styles d'engagement des participants
	+ Avoir les compétences pour mobiliser les communautés, dynamiser les individus et créer un travail d'équipe autour d'objectifs communs
	+ Être flexible et s'adapter à de nouvelles idées et façons de travailler

Préparation requise pour la formation en présentiel :

* Imprimez suffisamment de copies de la liste des énoncés pour que chaque participant puisse en voir un exemplaire.
* Pensez à un sujet sur lequel vous pouvez parler pendant 2 minutes pour l'exercice d'écoute active. Il est utile de choisir un sujet pour lequel vous avez un certain attachement émotionnel, afin de voir si les participants peuvent s'en rendre compte en écoutant. Si possible, exercez-vous à parler pendant 2 minutes sur le sujet que vous avez choisi.

Préparation requise pour une formation facilitée à distance :

* Pensez à un sujet sur lequel vous pouvez parler pendant 2 minutes pour l'exercice d'écoute active. Il est utile de choisir un sujet pour lequel vous avez un certain attachement émotionnel, afin de voir si les participants peuvent s'en rendre compte en écoutant. Si possible, exercez-vous à parler pendant 2 minutes sur le sujet que vous avez choisi.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Temps** | **Notes du facilitateur** | **Prestation à distance/notes du producteur** |
| **5’** | **Introduction**Accueillez les participants à la séance et présentez le but et les objectifs de la séance.Au fur et à mesure que les participants se joignent, demandez-leur de prendre leur journal d'apprentissage et de passer en revue les éléments de l’apprentissage qu'ils ont notés au cours des séances précédentes. Si le temps le permet, demandez à quelques volontaires de rappeler leurs principaux points à retenir en plénière. |  |
| **20’** | **Dites :** Nous allons commencer par réfléchir à nos propres expériences lorsque nous étions enfants ou adolescents. Pendant que je vous pose ces quelques questions, essayez de penser à un moment précis – peut-être à l'école ou dans un autre endroit où vous avez participé à des activités dirigées par un adulte (par exemple, école traditionnelle ou religieuse, scouts, animateur de club de jeunes, etc.) et réfléchissez à la façon dont les adultes vous ont parlé. Vous pouvez choisir une bonne ou une moins bonne expérience. Fermez les yeux et essayez de vous replonger dans ces années-là.* Où êtes-vous et quel âge avez-vous ?
* Quelle est l'atmosphère de l'endroit ?
* Comment les adultes communiquent-ils avec vous ? (Sont-ils amicaux, formels, calmes, en colère, bruyants, silencieux, etc.)
* Comment vous sentez-vous ?
* Décririez-vous l'expérience comme positive ou négative ?

**Dites :** Maintenant, tournez-vous vers la personne à côté de vous et parlez-lui de l'expérience dont vous vous souvenez.Ensemble, essayez d'identifier certaines des façons dont les adultes ont agi pour en faire une expérience positive ou négative. Par exemple, l'enseignant nous écoutait toujours et nous félicitait lorsque nous faisions quelque chose de bien.**Instructions :** Mettez une image de 2 personnes en train de parler ou 2 bulles de dialogue sur le mur. D'un côté, mettez un signe « DITES » ou un signe de visage content. De l'autre côté, mettez un signe « NE DITES PAS » ou un signe de visage triste. Rassemblez à nouveau le groupe et demandez à chaque paire de partager un exemple tiré de leur discussion. Ajoutez-les au côté correspondant du mur.**Dites** : Nous aimerions tous que les expériences de notre enfance soient positives, surtout dans des endroits comme l'école, où une expérience positive et une atmosphère de soutien peuvent nous aider à apprendre et avoir des adultes en qui nous avons confiance. En tant que travailleurs chargés de la protection de l'enfance, nous devons essayer de créer une expérience positive pour les enfants avec lesquels nous travaillons – et cela concerne en grande partie la façon dont nous communiquons avec les enfants. |  Préparez des salles de petits groupes de 2 participants.Lancez les salles de petits groupes.Préparez un tableau blanc virtuel avec 2 sections.Fermez les salles de petits groupes.Ajoutez des notes au tableau blanc virtuel. |
| **40’** | **Implications pour parler aux enfants en fonction de leur stade de développement****Instructions :** En petits groupes, demandez aux participants de discuter des recommandations sur la communication avec les enfants dans la petite enfance, la moyenne enfance et l'adolescence. Prévoyez 20 minutes pour la discussion et pour noter les suggestions sur les tableaux de conférence. Demandez à un groupe de présenter des recommandations pour une tranche d'âge spécifique et à l'autre de compléter, continuez jusqu'à ce que tous les stades d'âge aient été couverts. Complétez avec quelques exemples dans le tableau dédié aux informations complémentaires. **Dites :** Nous allons maintenant nous exercer.**Instructions :** Distribuez la liste de phrases ci-dessous et, en plénière, demandez aux participants de trouver une manière appropriée de transmettre le message à un garçon de 9 ans. Donnez un exemple en utilisant cette première phrase « Ce que tu dis n'a pas de sens » et suggérez qu'elle pourrait être transformée en quelque chose comme : « Je ne comprends pas. Peux-tu m'expliquer à nouveau, s'il te plaît ? » Un tableau dans la section des informations complémentaires fournit des exemples pour chacune des phrases.* Ce que tu dis n'a pas de sens.
* Je n'arrive pas à comprendre ce dont tu parles.
* Range les jouets ! Je te l'ai déjà demandé deux fois !
* Vilain garçon/vilaine fille, je t'ai dit que cela se casserait si tu jouais avec dehors.
* Tu es tellement désordonné ; tu dois ranger l'aire de jeu maintenant.
* Si tu refais ça, tu auras une fessée.
* Tout le monde sait que les éléphants sont gris, pourquoi en avoir fait d'une couleur ridicule comme le vert ?
* Ne fais pas le bébé.
* Il n'y a pas besoin de s'énerver pour une si petite chose.
* Nous ne pouvons pas aller dehors maintenant parce que c'est moi qui le dis !
* Arrête de m'interrompre !
* Pourquoi pleures-tu comme une fille ? Les grands garçons ne pleurent pas.
* (À un adolescent) Qu'est-ce qui ne va pas ? Tu devrais te remonter le moral.
* Garde ton masque ou si non tu auras de gros ennuis.
* Ne va pas dehors, il fait froid !
* Ne frappe pas ton frère/ami.
* Ne fais pas de coloriage sur le sol !
* Tu causes tellement de problèmes, arrête de m'embêter.
* Sara est dans une chaise roulante, elle ne peut donc pas faire les choses que nous faisons.
 | Préparez des salles de petits groupes d'environ 4 participants. Donnez à chaque groupe un tableau blanc virtuel pour prendre des notes.Lancez les salles de petits groupes. Accordez 20 minutes. Surveillez les groupes et le tableau blanc.Fermez les salles de petits groupes et partagez l'écran du tableau blanc si nécessaire pendant le feedback.Copiez et collez la liste des phrases dans le chat. |
| **40’** | **Réfléchissons au langage corporel****Demandez :** Les mots sont-ils le seul moyen de communiquer avec les autres ?**Instructions :** Faites comprendre au groupe que les mots ne sont pas le seul moyen de communiquer, il y a aussi le langage corporel, les expressions faciales, les gestes, le ton, le volume de la voix et d'autres signaux.**Demandez :** Qu'est-ce qui pourrait illustrer des sentiments positifs ?Qu'est-ce qui pourrait illustrer des sentiments négatifs ?Prenez quelques exemples, puis demandez à des volontaires de participer à des jeux de rôle pour démontrer le langage corporel et les mots qu'ils utiliseraient avec les enfants. (4 à 6 volontaires suffisent).Avant de lire chaque scénario, attribuez le rôle de « facilitateur » et confirmez combien d'enfants sont nécessaires. Lisez le court scénario et demandez au « facilitateur » de démontrer le bon langage corporel et les mots adéquats. Les « enfants » doivent répondre au « facilitateur ». (Remarque : ne leur donnez pas le temps de se préparer ou de répéter, cet exercice doit être spontané).Après chaque scénario, le reste du groupe peut avoir une courte discussion et décider si le langage corporel et les mots sont appropriés. Le cas échéant, après la discussion, une autre personne peut alors répéter rapidement le scénario en utilisant un langage corporel et des mots plus appropriés.Vous pouvez également ajouter des exemples spécifiques à votre contexte qui illustrent des scénarios réels, ou laisser les participants suggérer ceux qu'ils ont trouvés difficiles à gérer.* Deux garçons de 11 ans se disputent dans la tente de l'espace sécurisé des enfants. Le facilitateur doit intervenir.
* Un facilitateur doit dire à une fillette de 6 ans que sa mère ne pourra pas venir la chercher à l'espace sécurisé aujourd'hui. Sa mère ne se sent pas bien et a été emmenée à l'hôpital, mais son oncle viendra chercher la fillette un peu plus tard.
* Une fillette de 10 ans abîme délibérément le tableau de son amie pendant qu'elles peignent.
* Vous remarquez toujours un groupe de jeunes (garçons) qui traînent autour du camp, mais ils ne participent jamais aux activités organisées. Vous décidez de leur parler.
* Un enfant de 7 ans vous raconte une très longue histoire sur ce que sa famille a fait hier soir. Vous êtes en retard pour une réunion.
* Vous avez besoin qu'un groupe très bruyant de pré-adolescents se taise et s'assoie.
 |  Reconnaissez que cette activité est plus difficile dans une formation à distance. Encouragez les volontaires à se lever, à allumer leur vidéo et à disposer leur caméra de manière à être visibles à partir de la taille. |
| **25’** | **Facilitateur ou expert ?****Demandez :** À quoi pensez-vous lorsque vous pensez à un facilitateur et à un expert ? **Dites :** La façon dont nous travaillons avec les enfants, les adolescents, les jeunes, les parents, les dirigeants communautaires et autres est aussi importante que notre expertise technique en matière de protection de l'enfance. |  |
|  | **Instructions :** Demandez aux participants de faire un remue-méninges sur les caractéristiques d'un facilitateur en matière d'engagement communautaire sur des feuillets Post-it et de les ajouter sur un tableau de conférence. Résumez le tout et mentionnez tout ce qui manque : la disposition, la façon dont ils interagissent avec les groupes, les compétences dont ils font preuve, la façon dont l'information circule, etc.Examinez et réfléchissez aux différences.Présentez les caractéristiques de l'écoute active (voir les informations complémentaires).**Instructions :** Il s'agit d'un exercice axé sur les stratégies permettant de comprendre le contenu lorsqu'il n'est pas toujours apparent. Expliquez que vous allez parler pendant 2 minutes, sans dire au groupe le sujet avant de commencer.Le groupe doit écouter, en utilisant des techniques d'écoute active – écouter attentivement ce qui est dit et ce qui n'est pas tout à fait dit, et démontrer par son comportement qu'il écoute la personne qui parle.Parlez pendant 2 minutes du sujet que vous avez choisi, puis demandez :* Qu'est-ce que j'ai dit ?
* De quoi ai-je parlé ?
* Qu'est-ce que j'ai ressenti à propos de ce sujet ?
* Qu'avez-vous remarqué d'autre ?

Explorez les différences d'opinion entre les auditeurs, puis donnez un feedback sur ce dont vous avez parlé et sur ce que vous avez ressenti. | Utilisez la fonction chat, la fonction annotation, le tableau blanc virtuel ou le Mentimeter pour collecter des contributions.Surveillez les contributions du chat et faites-en part au besoin. |
| **15’** | **Améliorer ma pratique****Instructions :** Dans cette activité, les participants doivent réfléchir pendant 5 minutes à la manière dont ils communiquent avec les enfants et les communautés dans leur travail. D'après ce que nous avons appris jusqu'à présent, peuvent-ils identifier **une chose** qu'ils pourraient changer afin d'améliorer leurs compétences en matière de communication avec les enfants et les communautés ? Lorsqu'ils sont prêts, ils peuvent en discuter pendant 5 à 10 minutes avec un autre membre du groupe. Dites aux membres du groupe qu'ils doivent s'engager à mettre à I'essai leurs changements de compétences en matière de communication dans leur travail.**Facultatif :** Suggestion d'apprentissage en milieu de travail : Demandez à un collègue d'être votre compagnon de redevabilité. Dites-lui quelle action vous vous êtes engagé à entreprendre au cours de cette séance et discutez avec lui de vos progrès. | Préparez des salles de petits groupes de 2 personnes |

Informations complémentaires :

|  |
| --- |
| **Implications pour la communication avec les enfants en fonction de leur stade de développement**  |
| Petite enfance (de 0 à 6 ans) | * Utilisez des tons affectueux et un langage simple
* Utilisez beaucoup de répétitions, de rythmes et de chansons
* Maintenez un rythme varié, mais pas trop rapide
* Utilisez des expériences quotidiennes, par exemple des histoires d'autres enfants, de familles, d'animaux et des activités et routines quotidiennes typiques
* Utilisez le « faire comme si » et le jeu imaginatif
* Montrez et renforcez les habitudes quotidiennes saines en matière de soins personnels
* Montrez ou décrivez des exemples d'enfants, semblables et différents d'eux-mêmes, travaillant ensemble
* Montrez ou décrivez des adultes aimants et attentionnés et des relations sécurisantes
* Encouragez les activités : chanter, applaudir, danser, bouger
* Utilisez des interactions de type « questions-réponses » et encouragez la discussion
* Dépeignez les genres dans un éventail de situations et de rôles et évitez les stéréotypes
* Montrez des exemples simples d'enfants, avec l'aide d'adultes aimants, exprimant un large éventail d'émotions, maîtrisant leurs peurs et traitant des questions difficiles de manière saine, faisant des choix et exprimant des opinions
* Incluez des exemples d'enfants confiants et résilients qui sont justes et qui se défendent pour eux-mêmes et pour les autres
 |
| Moyenne enfance (de 7 à 10 ans) | * Présentez des histoires plus longues et plus dramatiques
* Proposez des histoires et des personnages centrés sur l'enfant
* Présentez l'apprentissage et la réussite scolaire comme une occasion de développer des compétences et des talents nouveaux et intéressants
* Proposez des défis cognitifs tels que des casse-têtes, des énigmes, des virelangues, etc.
* Incluez la résolution interactive de problèmes et la pensée critique
* Montrez des actions telles que la gentillesse, la résolution de conflits et le souci des autres
* Offrez des modèles d'adultes et d'enfants forts et positifs avec des normes morales élevées
* Introduisez des sujets sensibles qui montrent d'autres enfants traitant de la justice sociale ou de questions difficiles comme la mort, la colère, les abus, le handicap, etc., de manière créative et saine
* Montrez des enfants qui font une différence dans leur propre vie et celle des autres, même dans des circonstances difficiles (héroïnes et héros réalistes)
* Présentez des histoires sur l'amitié, la loyauté et « l'action juste »
 |
| Adolescence (de 11 à 18 ans) | * Présentez des comportements positifs de groupes de pairs et d'autres adolescents qui sont résilients et positifs
* Présentez différents points de vue, opinions et perspectives
* Tout en présentant une indépendance croissante, continuez à mettre en scène des relations parents/enfants/adultes-enfants positives
* Illustrez des personnages ayant une grande estime de soi, en particulier pour les filles, les enfants issus de groupes défavorisés et de minorités ethniques, et les enfants handicapés
* Illustrez des adolescents et des adultes de tous les genres dans un éventail de situations et de rôles, et éviter les stéréotypes
* Parlez des questions qui préoccupent leur groupe d'âge particulier (toxicomanie, rapports sexuels non protégés, violence, relations amoureuses, intimidation et discrimination, amitiés)
* Parlez de manière respectueuse et ne « rabaissez pas les gens »
* Présentez des histoires stimulantes avec des idées, des difficultés et des solutions créatives
* Faites preuve de beaucoup d'humour et de créativité
 |

|  |
| --- |
| **Caractéristiques de l'écoute active** |
| Poser des questions ouvertes | Les questions auxquelles on ne peut répondre par un simple oui, non ou un mot. Par exemple, « Quelles sont vos principales préoccupations concernant le bien-être de votre enfant ? » |
| Éviter des questions fermées | Les questions auxquelles on peut répondre par un seul mot sont à éviter, même si elles peuvent être utiles pour clarifier des situations. Par exemple : « As-tu mangé aujourd'hui ? » |
| Réfléchir et réitérer | Montrer que ce qui a été dit a été entendu en répétant ce qui a été dit. Par exemple, « Je suis tellement occupé que je n'ai jamais le temps ». Répondez : « Vous n'avez donc jamais le temps ? » |
| Résumer | Montrer que ce qui a été dit a été entendu en répétant ce qui a été dit. Par exemple, « Je suis tellement occupé que je n'ai jamais le temps ». Répondez : « Vous n'avez donc jamais le temps ? » |
| Questions de clarification | Questions qui aident les personnes à clarifier ce qu'elles pensent ou ressentent et à vérifier leur compréhension. Par exemple : « Alors, étais-tu en colère à cause de X ou de Y ? » |
| Considérer les questions comme « Pourquoi ? » | Les questions qui commencent par « pourquoi » permettent d'obtenir des informations importantes ; toutefois, dans certains contextes, elles peuvent sembler porter un jugement ou un blâme et mettre les gens sur la défensive. Elles peuvent également être complexes pour les jeunes enfants. Les questions comme « Pourquoi » peuvent être utiles pour sonder les réponses, par exemple « Pourquoi pensez-vous que cela s'est produit ? ». |

|  |  |
| --- | --- |
| **DITES** | **NE DITES PAS** |
| Je ne comprends pas. Peux-tu l'expliquer à nouveau ? | Ce que tu dis n'a pas de sens.Je n'arrive pas à comprendre ce dont tu parles. |
| J'ai besoin que tu ranges les jouets sur la table maintenant, s'il te plaît. C'est important car il n'y a pas d'espace pour manger sur la table. | Range les jouets ! Je te l'ai déjà demandé deux fois ! |
| Prenons le balai et nettoyons. Les accidents peuvent arriver. | Vilain garçon/ vilaine fille, je t'ai dit que cela se casserait si tu jouais avec dehors. |
| Tu as fait du bon travail en nettoyant l'aire de jeu. Merci d'avoir aidé à ranger. | Tu es tellement désordonné, tu dois ranger l'aire de jeu maintenant. |
| Pourquoi n'irais-tu pas là-bas jouer tranquillement et revenir ici quand tu te sentiras plus calme. | Si tu refais ça, tu auras une fessée. |
| C'est un magnifique dessin d'éléphant vert ! | Tout le monde sait que les éléphants sont gris, pourquoi en avoir fait d'une couleur ridicule comme le vert ? |
| Je peux comprendre pourquoi tu ressens ça. | Ne fais pas le bébé.Il n'y a pas besoin de s'énerver pour une si petite chose. |
| Nous ne pouvons pas aller dehors maintenant parce qu'il fait nuit. | Nous ne pouvons pas aller dehors maintenant parce que c'est moi qui le dis ! |
| Je parle maintenant, mais quand j'aurai fini, tu pourras avoir ton tour. | Arrête de m'interrompre ! |
| Tu veux me parler de la raison pour laquelle tu sembles si contrariée ? | Pourquoi pleures-tu comme une fille ? Les grands garçons ne pleurent pas. |
| Tu as l'air contrarié. Si tu veux en parler à quelqu'un, je veux bien t'écouter. | Qu'est-ce qui ne va pas ? Tu devrais te remonter le moral. |
| Si nous portons tous des masques, c'est pour éviter de propager la maladie entre nos amis et notre famille. Nous essayons tous de prendre soin de nous-mêmes et de veiller à ce que les autres ne tombent pas malades. | Garde ton masque ou si non tu auras de gros ennuis. |
| Restes à l'intérieur, s'il te plaît. Il fait trop froid pour jouer dehors. | Ne va pas dehors, il fait froid ! |
| Joue doucement avec ton frère/ami. | Ne frappe pas ton frère/ami. |
| Fais ton coloriage sur la table, s'il te plaît. | Ne fais pas de coloriage sur le sol ! |
| Je n'ai pas envie de jouer parce que je suis fatigué, on jouera la prochaine fois. | Tu causes tellement de problèmes, arrête de m'embêter. |
| Sara dirigera cette activité. | Sara est dans une chaise roulante, elle ne peut donc pas faire les choses que nous faisons. |

Ressources supplémentaires

[Communicating with children: Principles and Practices to Nurture, Inspire, Excite, Educate and Heal](https://resourcecentre.savethechildren.net/library/communicating-children-principles-and-practices-nurture-inspire-excite-educate-and-heal), UNICEF, 2015

[Community Level Approaches to Child Protection in Humanitarian Action: A Reflective Guide](https://www.planusa.org/docs/CCP-Reflective-Field-Guide-Plan-USA.pdf), Alliance for Child Protection in Humanitarian Action, 2020

**Les stratégies de la Protection de l’enfance dans l’action humanitaire et les SMPE**

Durée de la séance : 155’

But de la séance : Les participants explorent les stratégies de prévention et de réponse en matière de protection de l'enfance et leur pertinence par rapport au Modèle socio-écologique et ils examinent de manière plus approfondie les SMPE.

Objectifs de la séance : À la fin de la séance, les participants seront en mesure de :

* Décrire les stratégies de prévention et de réponse en matière de Protection de l'enfance dans l'action humanitaire
* Expliquer le lien entre le Modèle socio-écologique et les stratégies de protection de l'enfance
* Expliquer l'importance des SMPE dans l'action humanitaire et rappeler les piliers et la structure de chaque standard

Points clés de l'apprentissage :

* Les actions préventives visent principalement à prévenir les préjudices causés aux enfants. Les actions d'intervention répondent aux besoins des enfants qui ont déjà subi des préjudices. Les deux types d'actions se complètent dans la programmation. Les actions préventives peuvent et doivent avoir lieu à la fois dans les phases de préparation et de réponse de l'action humanitaire. Certaines actions portent à la fois sur la prévention et la réponse (comme le soutien aux compétences parentales). La prévention réduit ou élimine les facteurs de risque, favorise les facteurs de protection aux niveaux individuel, familial, communautaire et social, et réduit les abus, la négligence, l'exploitation et la violence.
* Le Modèle socio-écologique permet d'identifier les façons dont les facteurs à des niveaux interconnectés influencent le développement et le bien-être des enfants :
	+ Les enfants participent activement à la protection et au bien-être d'*eux-mêmes* et de leurs pairs
	+ Les enfants sont principalement élevés dans des *familles*, mais cette couche inclut parfois d'autres relations proches
	+ Les familles sont nichées dans des *communautés*
	+ Les communautés forment des *sociétés* plus larges
* Le Modèle socio-écologique fournit un cadre concret qui soutient la réflexion systémique pour les programmes de protection de l'enfance. Le Modèle socio-écologique examine une situation dans son ensemble pour (a) identifier tous les différents éléments et facteurs et (b) comprendre comment ils sont liés et interagissent les uns avec les autres. Plutôt que de s'intéresser à un seul problème de protection ou à un service spécifique, la pensée systémique considère l'ensemble des problèmes auxquels l'enfant est confronté, leurs causes profondes et les solutions disponibles à tous les niveaux.
* Les SMPE constituent l'épine dorsale de tout le travail que nous faisons en tant que secteur et nous aide à réaliser des programmes de qualité et à être redevable envers les enfants, leurs familles et les communautés.
* Les SMPE couvrent les principes que nous avons déjà explorés dans les modules précédents et sont organisés en 4 piliers :
* Standards visant à garantir la qualité de l'intervention en matière de protection de l'enfance
* Standards sur les risques de protection de l'enfance
* Standards pour développer des stratégies adéquates de protection de l'enfance
* Standards pour une collaboration accrue entre les différents secteurs
* Chaque standard est conçu de la même manière :
* Introduction : Informations générales sur le sujet
* Le standard : Une phrase résume ce qui doit être réalisé dans un domaine particulier de l'action humanitaire afin d’assurer une protection adéquate des enfants
* Actions clés : Les activités suggérées visent à aider à mettre en œuvre chaque standard en termes de préparation, de prévention et de réponse
* Mesure : Les indicateurs permettent de mesurer les progrès (ou l’absence de progrès) dans la mise en œuvre du standard
* Notes d'orientation : Problèmes prioritaires, considérations éthiques ou lacunes dans les connaissances liées au standard
* Références : Documents d'orientation et outils pour la mise en œuvre des actions clés
* Icônes : Les symboles mettent en évidence des questions clés telles que le déplacement et la prévention

Préparation requise pour la formation facilitée à distance :

* Préparez un tableau blanc virtuel à 2 colonnes, pour la première activité.
* Préparez un espace de tableau blanc virtuel pour les travaux de groupe dans la section : *Les interventions de protection de l'enfance dans le cadre du Modèle socio-écologique* et la section : *Les SMPE dans votre contexte*.
* Préparez un sondage sur Mentimeter pour voter pour le risque de la PE le plus courant dans la section : *Les SMPE dans votre contexte*.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Temps** | **Notes du facilitateur** | **Prestation à distance/notes du producteur** |
| **5’** | **Introduction**Accueillez les participants à la séance et présentez le but et les objectifs de la séance.Au fur et à mesure que les participants se joignent, demandez-leur de prendre leur journal d'apprentissage et de passer en revue les éléments de l’apprentissage qu'ils ont notés au cours des séances précédentes. Si le temps le permet, demandez à quelques volontaires de rappeler en plénière leurs principaux points à retenir. |  |
| **10’** | **La protection de l'enfance dans I' action humanitaire lors des interventions de prévention et de réponse** **Instructions :** Dressez 2 colonnes au tableau. Faites un exercice remue-méninges sur les types d'actions que l'équipe/l'organisation entreprend pour protéger les enfants. Il y en aura beaucoup si l'équipe a beaucoup travaillé avec l'organisation. S'ils sont moins expérimentés, il se peut qu'ils ne soient pas au courant de certaines de ces actions ; soyez donc prêt à solliciter ou à donner des exemples organisationnels. Les participants peuvent également citer des exemples provenant d'autres secteurs. Assurez-vous de le signaler tout en insistant sur le fait que nous devons travailler avec d'autres secteurs pour répondre aux besoins des enfants de manière holistique. Cette partie de l'exercice nécessite suffisamment de temps car les participants doivent réfléchir aux actions et les expliquer. Si vous connaissez des actions de programme intéressantes qui n'ont pas été mentionnées, vous pouvez les évoquer ou les ajouter. Voici quelques exemples :* **Prévention :** Lors d'une épidémie de maladie infectieuse, la communauté a bénéficié d'un soutien pour planifier à l'avance la façon dont les enfants qui ont un tuteur malade ou qui est décédé seront pris en charge. De nombreuses familles, y compris les familles élargies, ont accepté d'accueillir les enfants en cas de besoin.
* **Réponse :** De nombreux enfants ont besoin d'un hébergement alternatif lors d'une épidémie de maladie infectieuse parce que leur tuteur tombe malade ou meurt. Une ONG locale contacte un travailleur social qui ouvre un dossier pour chaque enfant touché, et tente de leur trouver un hébergement alternatif. Certains sont des maisons de prise en charge locales et d'autres sont loin de la communauté.
* **Prévention/Réponse :** Avec le soutien d'une ONG, les femmes et les enfants font un état des lieux des endroits dangereux dans et autour de leur camp. Ils identifient les latrines où ils sont souvent harcelés sexuellement, surtout la nuit. La direction du camp déplace les latrines dans une zone plus publique, suggérée par les femmes et les enfants, et sépare également les latrines des hommes de celles des femmes, les éloignant les unes des autres. Les latrines futures sont toujours placées de la même manière, après consultation.
* **Réponse :** Une fille est attaquée alors qu'elle utilise les latrines pendant la nuit. Le responsable local du camp organise une enquête pour identifier et punir le coupable. L'ONG offre un soutien médical et psychosocial à la fille.

Inscrivez toutes les actions essentiellement de prévention dans une colonne et les actions essentiellement de réponse dans une autre.Une fois que tout le monde aura contribué, demandez : Quelqu'un peut-il nous dire pourquoi j'ai écrit ces actions dans deux colonnes distinctes ? Laissez le groupe identifier que vous avez écrit des actions qui contribuent essentiellement à prévenir les risques pour les enfants dans une colonne, et des actions qui répondent à un risque qui existe déjà ou qui s'est produit dans une autre colonne.Inscrivez « Prévention » et « Réponse » en haut de la colonne correspondante. |  Partagez l'écran d'un tableau blanc virtuel et ajoutez des notes pendant la discussion. (Utilisez une colonne pour les actions préventives et une colonne pour les actions de réponse, mais ne les étiquetez pas et ne révélez pas la raison pour laquelle vous le faites).Ajoutez les titres « Prévention » et « Réponse » en haut des colonnes. |
| **30’** | **Interventions de protection de l'enfance dans le Modèle socio-écologique****Instructions** : Organisez les participants en groupes de 3-4 personnes. Demandez à chaque groupe de dessiner sur un tableau de conférence le modèle écologique avec l'enfant au centre et les anneaux concentriques de la famille, de la communauté et de la société. Demandez que le tableau de conférence soit accroché au mur ou posé sur un support pour tableau de conférence. Distribuez des cartes-éclair avec des interventions sur la protection de l'enfance dans l'action humanitaire. Vous trouverez ci-dessous une liste d'exemples que vous pouvez inclure, mais n'hésitez pas à les contextualiser en fonction d'un contexte spécifique :* Espaces amis des enfants
* Séances de compétences de vie pour les adolescents
* Programmes de parentalité positive
* Activités de groupe pour les enfants
* Sensibilisation de la communauté
* Services de gestion de cas
* Plaidoyer auprès des acteurs gouvernementaux pour améliorer les politiques de protection de l'enfance
* État des lieux des risques communautaires
* Formation des officiers de police aux approches adaptées aux enfants
* Plaidoyer pour la libération des enfants des centres de détention
* Soutenir les groupes de jeunes
* Soutenir les groupes communautaires
* Identifier et référer les enfants vulnérables
* Formation d'autres acteurs humanitaires sur la manière d'identifier et de référer les enfants vulnérables
* Soutenir la réinsertion des EAFGA dans leur propre famille/communauté

Comparez les résultats, corrigez les réponses incorrectes et résumez en disant : Le Modèle socio-écologique fournit un cadre concret qui soutient la réflexion systémique pour les programmes de protection de l'enfance. Le Modèle socio-écologique examine une situation dans son ensemble pour (a) identifier tous les différents éléments et facteurs et (b) comprendre comment ils sont liés et interagissent les uns avec les autres. Plutôt que de s'intéresser à un seul problème de protection ou à un service spécifique, la pensée systémique considère l'ensemble des problèmes auxquels l'enfant est confronté, leurs causes profondes et les solutions disponibles à tous les niveaux.  | Préparez des salles de petits groupes de 3-4 personnes. Partagez un lien vers un tableau blanc virtuel.Copiez et collez la liste des interventions de la Protection de l’enfance dans l’action humanitaire dans le chat.Lancez les salles de petits groupes et surveillez les tableaux blancs/visitez les groupes pour vérifier les progrès.Fermez les salles de petits groupes. |
| **45’** | **Les SMPE : un examen approfondi****Dites :** Nous avons parlé des Standards minimums pour la protection de l'enfance et nous allons maintenant les approfondir.**Travail de groupe sur les SMPE**Répartissez les participants en 4 groupes correspondant aux 4 piliers des SMPE1. Standards visant à garantir la qualité de l'intervention en matière de protection de l'enfance
2. Standards sur les risques de protection de l'enfance
3. Standards pour développer des stratégies adéquates de protection de l'enfance
4. Standards pour une collaboration accrue entre les différents secteurs

Demandez à chaque groupe de répondre aux questions suivantes relatives à son groupe de standards :* Quel est l'objectif principal de cet ensemble de standards ? Qu'est-ce qu'ils sont réellement censés faire ?
* Quels pourraient être certains des défis à relever pour les mettre en œuvre ?

Demandez à chaque groupe de présenter**Instructions :** Maintenant que les SMPE ont été présentés aux participants, animez une discussion à l'aide des questions directrices suivantes (vous n'êtes pas obligé de les utiliser toutes, choisissez celles qui vous conviennent le mieux).* Que pensez-vous des SMPE ?
* Voyez-vous des possibilités de l'utiliser ?
* Vous soutiendront-ils dans votre travail ?
* Quels pourraient être certains des défis à relever ?
 |  Partagez l'écran et le son pour montrer la vidéo.Préparez 4 salles de petits groupes et attribuez un pilier des SMPE à chaque groupe. Vous pouvez également leur suggérer de télécharger l'application SMPE correspondante sur leur téléphone.Copiez et collez les questions dans le chat.Lancez les salles de petits groupes.Fermez les salles de petits groupes.Observez les participants pour voir s'ils lèvent la main ou activent le son et surveillez toute contribution dans le chat. |
| **25’** | **Les SMPE dans votre contexte****Instructions :** Demandez aux participants de voter sur un tableau de conférence pour les risques de protection de l'enfance les plus courants dans leur communauté. Dressez un tableau de conférence et demandez aux participants de cocher les risques les plus courants, en donnant la priorité à 2 d'entre eux. Décidez des 2 principaux risques sur lesquels ils vont travailler et demandez-leur de se souvenir des standards des SMPE qui traitent de ces deux risques. **Expliquez :** Pour la prochaine partie de l'exercice, nous utiliserons la perspective de l’organisation dans laquelle ils travaillent et de la communauté qui les entoure, avec ses croyances et ses valeurs concernant les enfants.Plus précisément, les groupes vont :* Identifier les mécanismes existants qui soutiennent les standards liés aux risques de PE sélectionnés
* Identifier les défis liés à la mise en œuvre des standards liés aux risques de PE sélectionnés
* Identifier ce dont ils ont besoin/ce qui doit se passer pour respecter les standards sélectionnés

Chaque groupe se verra attribuer un standard différent à explorer et devra noter chacune de ses réponses sur un tableau de conférence et être prêt à les présenter au grand groupe à la fin de l'activité.  | Mettez en place un sondage sur Mentimeter pour voter pour les 2 risques de PE les plus courants. Partagez les instructions concernant le vote dans le chat.Partagez des liens vers des tableaux blancs virtuels. Copiez et collez les instructions dans le chat. Relancez les salles de petits groupes. |
| **40’** | **Instructions :** Rassemblez à nouveau le groupe et demandez à chaque groupe de faire sa présentation à tour de rôle, en veillant à ce que les informations se complètent et ne se répètent pas. Après que chaque point a été abordé dans le feedback, demandez à chaque participant de choisir une chose parmi ce qu'il a entendu et discuté, qu'il essaiera de mettre en œuvre dans son propre travail. Invitez-les à partager ces exemples et à les noter dans leur propre journal d'apprentissage**Facultatif :** Suggestion d'apprentissage en milieu de travail : Demandez à un collègue d'être votre compagnon de redevabilité. Dites-lui quelle action vous vous êtes engagé à entreprendre au cours de cette séance et discutez avec lui de vos progrès. |  |

Informations complémentaires :

Ressources supplémentaires :

[Les Standards Minimums pour la Protection de l'Enfance dans l'action humanitaire (SMPE)](https://alliancecpha.org/fr/SMPE), L'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire, 2019.

**Mon rôle et l'organisation**

Durée de la séance : 180'

But de la séance : Rappeler aux participants l'importance des systèmes organisationnels et les inciter à tenir compte de la dynamique du pouvoir dans leur propre pratique.

Objectifs de la séance : À la fin de la séance, les participants seront en mesure de :

* Réfléchir à leur propre motivation professionnelle
* Reconnaître l'importance de la redevabilité envers les enfants et les jeunes
* Expliquer les principaux systèmes organisationnels importants dans leur propre pratique professionnelle – quand les utiliser, où les trouver et comment obtenir du soutien
* Décrire 4 différents types de pouvoir et comment ils peuvent se manifester dans la pratique
* Réfléchir à la dynamique du pouvoir et au fait de se prendre en charge

Points clés de l'apprentissage :

* De nombreuses personnes ont un rôle à jouer dans la protection des enfants. Les gens protègent souvent naturellement les enfants parce qu'ils sont un parent ou un voisin, par exemple, mais ils peuvent aussi protéger les enfants dans le cadre de leur travail. Cela nous rappelle que même si c'est la profession que nous avons choisie pour protéger les enfants, il est important que nous reconnaissions combien d'autres personnes jouent également des rôles naturels et importants dans la protection de l'enfance. Nous devons nous assurer de travailler avec toutes ces personnes/groupes différents afin de renforcer notre capacité collective à assurer la sécurité des enfants.
* Il y a de nombreuses et différentes raisons pour lesquelles nous pouvons être motivés à travailler en tant que professionnels de la protection de l'enfance. La plupart d'entre nous ont des valeurs importantes qui nous motivent à travailler pour le bien-être et la protection des enfants et nous n'avons pas choisi de travailler avec des enfants uniquement parce que c'est un travail rémunéré. Cependant, en tant que professionnels, nous sommes liés par les directives professionnelles, les normes et les cadres juridiques qui guident le travail de protection de l'enfance dans les situations de crise humanitaire. Il est important de noter que nous sommes également tous responsables de nos actions.
* Les travailleurs de la protection de l'enfance peuvent être redevables à de nombreuses personnes et groupes concurrents. Il peut s'agir de leurs responsables, de leurs organisations, des donateurs, des communautés, des familles et des enfants eux-mêmes. En tant que travailleurs de la protection de l'enfance, nous sommes redevables à différentes personnes et de différentes manières. Ces redevabilités concurrentes peuvent parfois entrer en conflit les unes avec les autres. La façon dont nous gérons ces priorités concurrentes dépend du contexte, mais doit toujours être guidée par la nécessité d'être redevable en dernier ressort aux enfants.
* Il existe des systèmes organisationnels clés, tels que la sauvegarde de l'enfant ou les procédures de signalement, que la plupart des organisations ont mis en place pour garantir la sécurité des enfants et notre redevabilité. Pour que ceux-ci soient efficaces, il est important que les travailleurs de première ligne connaissent les systèmes qui sont pertinents pour leur travail, quand les utiliser et comment y accéder, y compris comment obtenir un soutien pour les mettre en œuvre dans leurs contextes de travail.
* Le pouvoir est souvent considéré comme un concept « essentiellement contesté », de sorte qu'il n'y a pas donc pas de définition ou de théorie convenue du pouvoir. Il existe plutôt de nombreuses façons différentes de voir et d'expliquer le pouvoir, ainsi que les processus d'autonomisation. On peut penser à 4 différents types de pouvoir : Le pouvoir sur : ce type de pouvoir est fondé sur la force, la coercition, la domination et le contrôle et est largement motivé par la peur ; le pouvoir avec : ce type de pouvoir est fondé sur le respect, le soutien mutuel, le pouvoir partagé, la solidarité, l'influence, l'autonomisation et la prise de décision en collaboration ; le pouvoir de : ce type de pouvoir est fondé sur le potentiel unique de chaque personne à façonner sa vie et son monde ; le pouvoir intérieur : ce type de pouvoir implique que les gens aient le sens de leurs propres capacités et de leur propre valeur. Il permet aux gens de reconnaître leur « pouvoir de » et leur « pouvoir avec », et de croire qu'ils peuvent faire la différence.
* Avec l'accès direct aux biens et aux services vient le risque supplémentaire d'abus et d'exploitation par certains membres du personnel, qui profitent de cette dynamique de pouvoir inégale pour exercer diverses formes d'abus. Compte tenu de cette réalité, il est essentiel qu'en tant que travailleurs humanitaires, nous nous rappelions constamment de ce déséquilibre des pouvoirs et que nous exercions notre devoir de prise en charge – en remarquant lorsque quelque chose ne semble pas normal et en agissant immédiatement. En tant que travailleur humanitaire, femme ou homme, vous êtes perçu par ceux avec qui vous allez travailler (membres de l'équipe, communautés et enfants) comme ayant un certain niveau de pouvoir et d'autorité. Vous devez en prendre conscience et faire attention à ne pas être influencé par d'autres dynamiques de pouvoir et conflits existants ou générés par la crise.
* Prendre soin de soi est primordial pour pouvoir aider les autres.

Préparation générale requise :

* Ajoutez une liste de ressources essentielles pour votre organisation dans les *Points clés de l'apprentissage*. Il peut s'agir de nombreux éléments : les codes de conduite, la Politique de Sauvegarde de l'Enfant, les directives/affiches sur la prévention de l'exploitation et de la maltraitance sexuelles, la politique d'alerte et la politique et les procédures de déclaration obligatoire (du personnel), le signalement d'un problème de protection de l'enfance, les mécanismes de plainte, la vision et la déclaration de mission d'une organisation, le certificat de police et les autres vérifications des bases de données nationales pour le personnel, la formation du personnel, les évaluations des performances du personnel, les évaluations des programmes, les politiques de recrutement, la collaboration étroite avec les communautés et les familles, l'utilisation d'approches participatives ou dirigées par les enfants, les affiches avec les choses à faire et à ne pas faire, les vidéos d'information, etc.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Temps** | **Notes du facilitateur** | **Prestation à distance/notes du producteur** |
| **5’** | **Introduction**Accueillez les participants à la séance et présentez le but et les objectifs de la séance.Au fur et à mesure que les participants se joignent, demandez-leur de prendre leur journal d'apprentissage et de passer en revue les éléments de l’apprentissage qu'ils ont notés au cours des séances précédentes. Si le temps le permet, demandez à quelques volontaires de rappeler en plénière leurs principaux points à retenir. |  |
| **15’** | **Motivation professionnelle****Demandez :** Quelles sont nos motivations personnelles (au-delà des motivations financières) pour protéger les enfants ? Qu'est-ce qui vous motive dans votre rôle professionnel ?**Instructions :** Utilisez un sac de fèves ou une petite balle. Demandez aux participants de former un cercle et de se lancer le sac ou la balle à tour de rôle. Celui qui a le sac à fèves doit répondre à la question en une phrase. Notez les réponses au tableau. Une fois que chacun a eu son tour, vous pouvez demander au groupe de réfléchir ensemble aux différentes réponses.**Dites :** Il existe de nombreuses et différentes raisons pour lesquelles nous pouvons être motivés à travailler comme professionnels de la protection de l'enfance. Il est rare qu'il n'y ait qu'une seule raison.Nous pouvons être engagés en faveur de la justice sociale, ou pour aider notre pays ou notre communauté à faire face à une crise, nous pouvons être des aidants naturels, mais nous pouvons aussi être motivés par d'autres raisons, comme le fait que c'est une profession rémunérée.Il est important de reconnaître que nous pouvons tous être motivés par des raisons différentes, mais que nous avons tous choisi de travailler à titre professionnel.En tant que professionnels, nous sommes donc liés par les directives professionnelles, les normes et les cadres juridiques qui guident le travail de protection de l'enfance dans les situations de crise humanitaire. Cela nous rend redevables dans ce que nous faisons et nous allons maintenant explorer ce concept. |    Utilisez  [wheel of names](https://wheelofnames.com/) (la roue des noms), ou appelez simplement les différents participants à tour de rôle. |
| **30’** | **Redevabilité** **Instructions :** Distribuez des feuillets autoadhésifs aux participants. Demandez au groupe de réfléchir sur cette question : À qui sommes-nous redevables, en tant que travailleurs de la protection de l'enfance ? Vous devrez peut-être expliquer ce concept. Vous pouvez donner un exemple dans un autre contexte si cela peut vous aider (par exemple, une entreprise doit déclarer ses bénéfices et payer tout impôt dû au bureau national de perception des impôts, sous peine de pénalité. L'entreprise est redevable à l'office national de perception des impôts à cet égard).**Demandez :** À chaque personne de réfléchir par elle-même et noter par écrit sur des feuillets autoadhésifs en gros caractères, une personne ou une entité (qui ou quoi ?) à laquelle nous sommes redevables en tant que travailleurs de la protection de l'enfance, puis de coller les feuillets sur le devant de leur veste ou l'équivalent afin que tout le monde puisse les lire. Dites-leur qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Lorsque tout le monde a fini d'écrire, demandez aux participants de se lever, de se promener et de passer une minute à lire toutes les différentes idées.Une fois que tout le monde a eu la chance de voir toutes les idées différentes, regroupez celles qui sont similaires ou identiques. Demandez au groupe pourquoi il a choisi cette personne ou cette entité en particulier et explorez certaines des réponses.**Dites :** Les priorités en matière de redevabilité dépendent du contexte et de la perspective de chacun. Cependant, quelle que soit la personne à qui nous devons être redevables, les enfants sont toujours le groupe le plus important envers lequel nous sommes redevables. |  Partagez un lien vers le tableau blanc virtuel.Demandez à chaque personne d'écrire son idée sur un feuillet autoadhésif.Demandez à chacun de jeter un coup d'œil aux autres idées sur le tableau.Ajoutez « Plus important » et « Moins important » de chaque côté du tableau blanc. Demandez aux participants de placer leur idée à tour de rôle, en discutant de la façon décrite dans les instructions principales. |
| **30’** | **Comment [nom de l'organisation] nous permet de travailler de manière « sécurisée et redevable » envers les enfants.****Dites** : Mais nous sommes tous des employés qui travaillons dans une organisation. Que savons-nous de la manière dont l'organisation est organisée pour nous permettre de faire notre travail de manière sécurisée et redevable ? Utilisons-nous ces systèmes efficacement ?**Instructions :** En groupe, faites un remue-méninges sur les systèmes, les processus ou autres moyens par lesquels [nom de l'organisation] s'assure que nous travaillions d'une manière « **sécurisée et redevable** » à tout moment. Si les participants ne sont pas sûrs de ce qu'ils doivent dire, vous pouvez les encourager en leur demandant, par exemple, « Quels types de documents, de dépliants ou de présentations avez-vous reçus lorsque vous avez commencé à travailler ici ? » « Avez-vous vu quelque chose sur le lieu de travail qui vise à rendre [l'organisation] sécurisée et redevable envers les enfants ? » « Que faites-vous si vous êtes inquiet pour la sécurité d'un enfant ? » Écrivez au tableau les choses que les gens vous disent.Vous pouvez terminer le remue-méninges en disant : « Nous avons identifié beaucoup de choses, nous allons donc examiner celles qui sont les plus pertinentes pour nous tous ici - les travailleurs de première ligne ». Vous pouvez encercler les éléments que vous avez choisis s'ils ont été évoqués lors du remue-méninges. Vous devrez savoir à l'avance quels systèmes de votre organisation sont les plus importants pour les travailleurs de première ligne. Ensuite, divisez le groupe en petits groupes (3-4 personnes). Distribuez à chaque groupe :Une feuille de papier format A4 sur laquelle figure un système organisationnel clé (utilisez le nom réel utilisé par votre organisation) que vous avez choisi comme l'un des plus importants.Demandez aux groupes de discuter des questions suivantes :* Nous pouvons utiliser ceci quand... (Quand l'utiliseriez-vous ? Par exemple, nous sommes inquiets au sujet d'un enfant, préoccupés par les actions d'un collègue, je veux vérifier si une action personnelle ou professionnelle est appropriée, etc.)
* Nous pouvons trouver ceci... (Comment puis-je accéder à ce document ? Par exemple, sur des affiches, dans nos contrats, sur nos sites web, etc.)
* Si nous voulons en savoir plus sur ce sujet ou obtenir un soutien, nous pouvons... (Comment pouvez-vous obtenir de l'aide ? Par exemple, demandez au département des Ressources humaines ou au point focal, assistez à une formation, suivez une série d'apprentissage en ligne, etc.)

Dites aux participants que si les groupes ne sont pas sûrs de la réponse ou n'ont aucune idée, ils peuvent choisir de faire une suggestion ou de laisser la question en blanc. Il est normal de ne pas tout savoir, car nous demanderons à l'ensemble du groupe d'ajouter les informations manquantes. Accordez 15 minutes pour les discussions. Demandez à chaque groupe de présenter et aux autres de compléter.À la fin de la discussion sur chaque système, demandez aux participants s'ils voient des lacunes ou des contraintes. |   Pendant le remue-méninges, prenez des notes sur le tableau blanc virtuel. Soulignez ou encerclez les systèmes pré-identifiés qui sont les plus importants pour votre organisation.Préparez des salles de petits groupes de 3-4 personnes. Attribuez un système organisationnel clé à chaque groupe.Copiez et collez les questions dans le chat.Donnez des liens vers un tableau blanc virtuel où les groupes peuvent travailler.Lancez les salles de petits groupes. Accordez 15 minutes pour les discussions. Circulez entre les groupes pour les assister si nécessaire.Fermez les salles de petits groupes.Partagez l'écran des tableaux blancs si nécessaire pendant le feedback. |
| **60’** | **Tenir compte de la dynamique du pouvoir****Dites :** Nous avons vu les principes et les systèmes qui soutiennent notre travail en tant que praticiens de la Protection de l’enfance dans l’action humanitaire. Nous avons vu comment la participation des enfants et des communautés est la clé du succès de nos interventions, mais les dynamiques et les relations de pouvoir sous-jacentes ne sont souvent pas abordées et la participation n'est donc pas toujours un succès. Nous ne serons pas en mesure de parler longuement du pouvoir et de la dynamique du pouvoir dans le cadre de cette expérience d'apprentissage, mais nous aimerions nous assurer que vous commencez à tenir compte de la dynamique du pouvoir dans votre pratique. Il n'existe pas de définition convenue du pouvoir, alors commençons à l'explorer ensemble.**Instructions :** Accrochez 4 tableaux de conférence avec les 4 types de pouvoir (Pouvoir sur, Pouvoir avec, Pouvoir de, Pouvoir intérieur) et demandez à chaque participant de lire les différentes définitions sur les cartes-éclair. En petits groupes, demandez aux participants de se mettre d'accord sur la définition associée à chaque type de pouvoir :1. Pouvoir sur : Ce type de pouvoir est fondé sur la force, la coercition, la domination et le contrôle et il est largement motivé par la peur
2. Pouvoir avec : Ce type de pouvoir est fondé sur le respect, le soutien mutuel, le pouvoir partagé, la solidarité, l'influence, l'autonomisation et la prise de décision en collaboration
3. Pouvoir de : Ce type de pouvoir est fondé sur le potentiel unique de chaque personne à façonner sa vie et son monde
4. Pouvoir intérieur : Ce type de pouvoir implique que les gens aient le sens de leurs propres capacités et de leur propre valeur. Il permet aux individus de reconnaître leur « pouvoir de » et leur « pouvoir avec », et de croire qu'ils peuvent faire la différence.

Accordez 10 minutes pour la discussion et la révision en plénière. De retour dans les mêmes groupes, assignez à chacun un scénario de la section « *Informations complémentaires* » et demandez-leur de discuter ensemble des types de pouvoir qu'ils remarquent dans cet exemple. Accordez 10 minutes pour la discussion. Revoyez en plénière et collez les phrases qui montrent les différents types de pouvoir sur le tableau de conférence. Lisez-les au fur et à mesure que vous les affichez.Demandez aux mêmes groupes de trouver leurs propres exemples des différents types de pouvoir et de les écrire sur des feuillets autoadhésifs à afficher sur le tableau de conférence au fur et à mesure qu'ils les écrivent. Accordez 10 minutes pour la discussion et passez en revue en plénière les exemples qui ont été affichés.**Dites :** Dans les situations de crise humanitaire, les personnes à risque entrent en contact avec toute une série d'acteurs, y compris des adultes qui pourraient leur faire du mal. Les ONG peuvent être impliquées dans la distribution de nourriture, d'eau potable, d'articles de première nécessité – ou dans la gestion d'écoles, d'hôpitaux, de clubs de jeunes – et ont donc un accès direct aux personnes à risque.Avec l'accès direct vient le risque supplémentaire d'abus et d'exploitation par certains membres du personnel, qui profitent d’une dynamique de pouvoir inégale pour exercer diverses formes d'abus. Compte tenu de cette réalité, il est essentiel qu'en tant que travailleurs humanitaires, nous nous rappelions constamment de ce déséquilibre des pouvoirs et que nous exercions notre devoir de prise en charge – en comprenant quand quelque chose ne semble pas normal et en agissant immédiatement. En tant que travailleur humanitaire, femme ou homme, vous êtes perçu par ceux avec qui vous allez travailler (membres de l'équipe, communautés et enfants) comme ayant un certain niveau de pouvoir et d'autorité. Vous devez en prendre conscience et faire attention à ne pas être influencé par d'autres dynamiques de pouvoir et conflits existants ou générés par la crise.  |   |
| **30’** | **Dites :** Dans ce contexte complexe, où vous devez réfléchir à des dilemmes éthiques complexes, à la dynamique du pouvoir et à la réalisation d'activités conformes aux normes établies, il peut être difficile de prendre soin de vous-même. **Instructions :** Jouer la vidéo ["Humanitarian Burnout”](https://www.youtube.com/watch?v=UZFnSXPF7xI&list=PL7m7bY82aNP3LB-EnC6Aoazhi-KbFK4Kx&index=7)[[7]](#footnote-7)En petits groupes, discutez des questions suivantes : * Avez-vous déjà été submergé par le travail ou les études dans le passé ? Comment était-ce ?
* Qu'est-ce qui vous a aidé à surmonter cette situation stressante ?

Accordez 15 minutes à la discussion.De retour en plénière, demandez aux participants d'écrire dans leur journal ce qu'ils s'engagent à faire sur une base quotidienne, hebdomadaire et mensuelle pour prendre soin de leur propre bien-être. | Partager l'écran et le son pour visionner la vidéo. |
| **10’** | **Instructions :** Prévoyez 10 minutes supplémentaires pour noter tout autre élément d’apprentissage de la journée**Facultatif :** Suggestion d'apprentissage en milieu de travail : Discutez avec un collègue des moyens de remédier au déséquilibre des pouvoirs entre vous et les enfants et les familles avec lesquels vous travaillez. |   |

Informations complémentaires :

**Types de scénarios de pouvoir**

Sara a 15 ans et elle vit dans un camp de réfugiés de Dadaab au Kenya avec sa famille. Ils ont fui la Somalie il y a 9 ans à cause du conflit et sont à Dadaab depuis. Sara a 3 frères plus jeunes et 1 sœur plus âgée. La sœur aînée est mariée et ne vit plus avec Sara, ses parents et ses frères. Sara était inscrite à l'école jusqu'à l'année dernière et elle a réussi à terminer le niveau intermédiaire avec de très bonnes notes, ce dont elle est très fière (Pouvoir intérieur).

Elle sait qu'il n'y a pas beaucoup de possibilités d'études secondaires pour elle et que ses parents ont du mal à joindre les deux bouts, mais elle ne se laisse pas abattre et elle s'adresse aux ONG locales dans le camp pour obtenir une bourse d'études et une forme de soutien pour poursuivre sa scolarité (Pouvoir de). Elle sait que c'est possible car elle l'a appris dans un groupe de soutien aux filles. La mère et le père de Sara, ainsi que ses frères et sœurs, l'encouragent vraiment car ils savent à quel point Sara aimerait devenir enseignante. La mère et le père de Sara lui prêtent leur téléphone pour qu'elle puisse contacter tous les personnes nécessaires (Pouvoir avec).

Sara a réussi à obtenir un rendez-vous avec un agent de Child First, une ONG locale qui travaille dans le camp. Le père de Sara l'emmène au rendez-vous mais ne peut rester car il a un travail qu'il ne peut décliner. La mère de Sara est à la maison avec ses jeunes frères. Sara rencontre l'agent de Child First et il la reçoit dans une pièce seule. Il ne semble y avoir personne d'autre dans le bureau, ce qui rend Sara un peu nerveuse. L'agent dit à Sarah qu'il étudierait les possibilités de bourse pour elle si elle venait une fois par semaine pour nettoyer le bureau (Pouvoir sur). Sara accepte car elle pense sincèrement qu'il cherche des opportunités potentielles. L'agent commence à demander à Sara de plus en plus de services et Sara se sent de plus en plus mal à l'aise en sa présence. Sara en parle à ses parents et ils se rendent tous au bureau pour parler au directeur (Pouvoir avec). Ils parviennent à raconter ce qui s'est passé. Le directeur rassure Sara et sa famille en leur disant qu'ils prendront des mesures disciplinaires nécessaires à l'encontre de l'agent car il a enfreint plusieurs règles du code de conduite de l'organisation. Le directeur réfère également Sara à une organisation spécialisée dans l'enseignement secondaire (Pouvoir de). Sara a retrouvé sa confiance en elle et elle est sûre qu'avec ce référencement, elle obtiendra une inscription dans l'enseignement secondaire.

**Pratique réflexive**

Durée de la séance : 180'

But de la séance : Rappeler aux participants l'importance des systèmes organisationnels et renforcer les connaissances sur la pratique réflexive.

Objectifs de la séance : À la fin de la séance, les participants seront en mesure de :

* Expliquer comment le fait d'être un praticien réflexif peut améliorer le travail que nous faisons pour les enfants.
* Réfléchir à leurs propres expériences et pratiques et à celles des autres, afin d'identifier les éventuels changements à apporter.

Points clés de l'apprentissage :

* L'autoréflexion critique est une partie essentielle de l'approche de tout travailleur humanitaire pour améliorer sa pratique. En acquérant des compétences telles que la tenue d'un journal de réflexion quotidien ou similaire, les travailleurs peuvent réfléchir à ce qui s'est bien ou moins bien passé et identifier pourquoi il en a été ainsi. La question « pourquoi » est un aspect crucial de l'autoréflexion. Cette approche peut nous aider à identifier les changements que nous pourrions apporter afin d'améliorer notre pratique professionnelle.
* La réflexion critique consiste à prendre du recul par rapport à une tâche et à faire le point sur son déroulement et sur ce qui pourrait nécessiter un ajustement. Elle est liée à la conscience de soi, pourtant la conscience de soi n'en est qu'une partie. Il s'agit aussi d'utiliser ce que l'on apprend pour guider les améliorations dans son travail et sa pratique, y compris les améliorations de son propre comportement, de sa conduite et de ses relations professionnelles avec les collègues et les communautés avec lesquelles nous travaillons. À cet égard, le but de la réflexion n'est pas de démolir les choses et de critiquer sévèrement, mais d'apprendre de ses erreurs et de prendre des mesures pour travailler de manière plus efficace.

Adapté de : <https://communityledcp.org/toolkit/section-1-facilitation-tools/fac-5-developing-a-reflective-practice>

* L'autoréflexion est une activité individuelle, mais elle est également utile lorsqu'on participe à des cercles de réflexion de groupe. Les membres du groupe peuvent s'aider mutuellement à approfondir leur réflexion et à identifier ensemble les domaines à changer.

Préparation générale requise :

* Choisissez une activité de « réflexion finale » parmi les options énumérées ci-dessous.
* Préparez le formulaire d'évaluation du cours sur papier ou en version électronique.
* Préparez les certificats de participation au cours (si vous allez en délivrez).

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Temps** | **Notes du facilitateur** | **Prestation à distance/notes du producteur** |
| **5’** | **Introduction**Accueillez les participants à la séance et présentez le but et les objectifs de la séance.Au fur et à mesure que les participants se joignent, demandez-leur de prendre leur journal d'apprentissage et de passer en revue les éléments d’apprentissage qu'ils ont notés au cours des séances précédentes. Si le temps le permet, demandez à quelques volontaires de rappeler en plénière leurs principaux points à retenir. |  |
| **5’** | **Outils de réflexion et d'amélioration des pratiques****Demandez :** Qu'est-ce qu’une réflexion critique ?Prenez quelques suggestions, puis dites : La réflexion critique consiste à prendre du recul par rapport à une tâche et à faire le point sur son déroulement et sur ce qui pourrait nécessiter un ajustement. Elle est liée à la conscience de soi, pourtant la conscience de soi n'en est qu'une partie. Il s'agit aussi d'utiliser ce que l'on apprend pour guider les améliorations dans son travail et sa pratique, y compris les améliorations de son propre comportement, de sa conduite et de ses relations professionnelles avec les collègues et les communautés avec lesquelles nous travaillons. À cet égard, le but de cette réflexion n'est pas de démolir les choses et de critiquer sévèrement, mais d'apprendre de ses erreurs et de prendre des mesures pour travailler de manière plus efficace. |   |
| **20’** | **Demandez** au groupe : « Si quelqu'un vous demandait de décrire une journée typique, quels mots utiliseriez-vous pour la décrire ? » Vous pouvez recueillir les mots du groupe (il n'est pas nécessaire de les écrire). Bon nombre de ces mots feront allusion à la complexité et à l'intensité de nos journées de travail, nous sommes toujours en train de « faire » et avons peu de temps pour le reste.Demandez ensuite : « Si nous sommes si occupés, comment pouvons-nous réfléchir à ce que nous faisons et si ce que nous faisons est efficace ? »Recueillez d'autres idées. Celles-ci varieront en fonction de la force de la culture de la pratique réflexive de votre organisation. Ils peuvent dire, « par le biais du suivi et de l'évaluation, » « par le biais de mon évaluation de performance, » « parce que nous remarquons que les gens/enfants sont heureux, » « parce que je parle de certaines choses avec un collègue. » Insistez sur le fait que la clé pour devenir plus réflexif est de « créer un espace de réflexion ». Dans ce cas, nous entendons par là un espace physique, mais aussi un « espace » mental, loin des activités quotidiennes.**Demandez** au groupe : « Parfois, nous avons simplement besoin de temps pour réfléchir à quelque chose et avoir un peu « d’espace » pour penser. Quelqu’un parmi vous peut-il partager ce qu'il fait quand il a besoin de réfléchir ? » Recueillez les contributions qui peuvent inclure des choses comme : « Je vais dans un endroit calme », « je m'allonge dans mon lit et je réfléchis avant de dormir », « je fais une promenade », « je m'assois sur une chaise à l'extérieur », « je vais à mon temple/mosquée/église locale », etc.Dites-leur : *«*Quelle que soit la méthode qui vous convient, utilisez-la pour vous aider à créer un espace d'autoréflexion critique **régulier** sur votre façon de travailler ».Réaffirmez avec le groupe que : *Être réflexif signifie réfléchir à la façon dont les choses se sont déroulées, se demander «****pourquoi****» elles se sont bien ou moins bien déroulées et identifier ce que nous pouvons faire différemment. En nous engageant à le faire chaque jour, nous pouvons tous devenir meilleurs dans notre travail. Nous pouvons prendre des décisions futures qui sont basées sur la réflexion et qui sont moins « robotiques », ou parce que c'est comme ça que nous l'avons toujours fait.* | Surveillez le chat pour repérer les contributions et les intégrer au besoin. |
| **20’** | **Votre journal d'autoréflexion**Au début de ce parcours d'apprentissage, nous vous avons encouragé à utiliser un journal d'apprentissage pour annoter les actions que vous allez entreprendre dans votre pratique professionnelle pour mettre en œuvre les éléments de l’apprentissage que vous avez acquis.Accordez quelques minutes supplémentaires aux participants pour ajouter des notes et revoir les notes prises les jours précédents.Lorsque le temps est écoulé, vous pouvez demander par exemple :* Est-ce que vous avez trouvé qu'il était facile ou difficile d'utiliser le journal ?
* Quelles questions étaient faciles et lesquelles étaient plus difficiles ?
* Pour vous, quel était le meilleur moment pour remplir votre journal ?
* Quelles autres questions vous seraient utiles pour votre réflexion ?

Peut-être que certaines personnes n'ont pas trouvé de sujet sur lequel écrire, ou n'ont pas pu penser à quelque chose de bon, ou il leur faut beaucoup de temps pour écrire, ou elles n'ont pas pu penser à un moyen de s'améliorer la prochaine fois. Si nous pratiquons cette méthode au fil du temps, d'autres questions surgiront, et nous deviendrons également plus à même de réfléchir plus facilement. |   |
| **60’** | **Réflexion en groupe****Méthode participative utilisant la parole**Demandez à tout le monde de revoir leurs journaux/notes/feuilles illustrées pour se rappeler ce qu'ils ont fait.Demandez au groupe de s'asseoir en cercle ou autour d'une table. Si le groupe est grand, divisez-le en 2 groupes plus petits. 10 personnes par groupe doit être le maximum. Si vous pensez que vous en aurez besoin, décidez de la façon dont les personnes parleront à tour de rôle. Certaines personnes utilisent un bâton de parole (ou un faux microphone) – la seule personne qui peut parler est celle qui tient le bâton. Ou bien les membres peuvent lancer un sac de fèves ou une balle molle à une personne qui prendra ensuite la parole. Pour les questions et les contributions, certaines personnes aiment utiliser des jetons ou des petits bâtons (comme une monnaie) et en distribuer 2 ou 3 à chaque personne – chaque fois qu'une personne parle, elle doit utiliser un jeton. Cela empêche certaines personnes de dominer la discussion. Utilisez le système que vous préférez, ou n'en utilisez pas du tout.Chaque personne partagera une histoire sur le jour/la semaine/le mois écoulé concernant :* Ce qui s'est bien passé dans votre pratique professionnelle
* Ce qui ne s'est pas si bien passé
* Et pourquoi (rappelez à chacun la vidéo [si le groupe l'a regardée] et qu'il faut toujours se demander pourquoi)

Après que chaque personne a terminé son histoire, les membres du groupe peuvent poser 1 ou 2 questions à la personne qui a raconté l'histoire.Selon la taille du groupe, cela prendra plus ou moins de temps. Prévoyez 5 minutes par personne pour la narration et les questions. Respectez le temps imparti et faites en sorte que les gens avancent pour que tout le monde puisse s'exprimer. Lorsque la réflexion est terminée, vous pouvez demander aux participants de donner leur feedback sur le déroulement de l'activité : Qu'en ont-ils retiré ? Aimeraient-ils la refaire ? Vous pouvez terminer l'activité en soulignant (ou en insistant à nouveau si quelqu'un l'a déjà suggéré) que vous pouvez continuer à faire un cercle de réflexion entre collègues. Vous pourriez par exemple vous réunir autour d'une tasse de thé et réfléchir au mois écoulé. | Préparez 2 salles de petits groupes, si nécessaire.Utilisez une alternative qui fonctionne à distance, comme la fonction « lever la main » |
| **30’** | **Méthode participative utilisant le dessin et la parole**Cet exercice est une façon plus structurée d'amener les gens à réfléchir aux jours, semaines ou mois passés et à décrire les défis, les réalisations et les raisons.Chaque personne trace un chemin sur une grande feuille de papier (par exemple, une feuille de tableau de conférence). Posez cette feuille sur le sol.* Dites au groupe que le chemin représente le travail que vous faites. Pensez au mois dernier. Là où les choses se sont déroulées facilement, dessinez un vélo rapide ou quelque chose de similaire. Là où vous avez dû faire face à des défis, dessinez des rochers et des pierres et peut-être même des montagnes, ou une grande rivière. Vous pouvez les placer au début, au milieu ou à la fin du chemin pour montrer à quel moment ils se sont produits.
* Répartissez les participants en groupes de 3 à 5 personnes.
* Lorsque le dessin de leur chemin est prêt, ils en parlent ensuite dans leur groupe et expliquent les choses qui se sont bien passées et les défis, et pourquoi. Veillez à ce qu'ils disent au groupe ce qu'ils peuvent faire différemment la prochaine fois.
* Lorsque la réflexion est terminée, vous pouvez demander aux participants de donner leur feedback sur la façon dont ils pensent que l'activité s'est déroulée : Qu'en ont-ils retiré ? Aimeraient-ils la refaire ? Vous pouvez terminer l'activité en soulignant (ou en insistant à nouveau si quelqu'un l'a déjà suggéré) que vous pouvez continuer à faire un cercle de réflexion entre collègues. Ils pourraient dessiner de nouveaux chemins et en parler chaque mois, ou se réunir autour d'une tasse de thé et réfléchir au mois écoulé.

Encouragez les participants à continuer à utiliser leur journal de réflexion et ces pratiques même après que le cours soit terminé. | Pour la formation à distance, demandez à chaque participant de dessiner sur papier, puis de présenter son image à l'écran au moment du partage.Préparez des salles de petits groupes de 3 à 5 personnes.Lancez les salles de petits groupesFermez les salles de petits groupes |
| **30’** | **Réflexions de clôture**Pour clore cette séance et ce module, organisez une activité qui invite les participants à réfléchir à la formation et à ce qu'ils emporteront avec eux. Choisissez parmi les idées ci-dessous en fonction du contexte et de ce qui est approprié. Vous pouvez, bien sûr, utiliser votre propre activité de clôture préférée.**Cercle solide**Cet exercice est un moyen rapide de faire le point avec un groupe au début ou à la fin d'une formation et donne un sentiment de connexion. Il crée un sentiment de solidarité et d'effort collectif (c'est comme un caucus d'équipe dans le sport).* Un Cercle solide est annoncé.
* Le groupe se tient en cercle serré, épaule contre épaule, tout le monde est dans le cercle et personne n’est en dehors du cercle.
* Posez une question clé : « Que retiendrez-vous de cette formation ? »
* Les gens répondent à tour de rôle, autour du cercle solide.
* Tout commentaire final approprié est ajouté par les membres du groupe.

**Obscurité/Lumière**Il s'agit d'une activité de partage dramatique et intense.* Faites asseoir tous les participants en cercle dans une **pièce sombre** avec des bougies allumées.
* Le facilitateur partage une partie (ou un sentiment) sombre de (à propos de) la formation et souffle sa bougie.
* La personne suivante partage jusqu'à ce que la pièce soit sombre.
* Le facilitateur allume sa bougie et partage un moment heureux ou positif de la formation (ou alternativement ce qu'il emporte avec lui/quelque chose qu'il aimerait améliorer sur une période donnée).
* Il/elle allume la bougie de la personne assise à côté de lui/elle avec sa bougie. Lentement, la pièce s'éclaire.
* Permettez aux gens de partager toute pensée finale (pas seulement obscurité/lumière).

**Toile d'interconnexion**Si vous ne l'avez pas fait dans le Module 2, ou si vous voulez le refaire.* **Vous aurez besoin d'une grosse pelote de ficelle.** Tout le monde se tient debout en cercle.
* Donnez la pelote de ficelle à une personne. Dites-lui de tenir l'extrémité de la ficelle.
* La personne qui tient la ficelle doit dire ce qu'elle retient de cette formation, puis lancer la pelote à une autre personne.
* La personne suivante attrape la pelote et dit ce qu'elle retient de cette formation. Ensuite, elle tient la section de la ficelle près d'elle et lance la pelote à une autre personne, et ainsi de suite. Chacun doit continuer à tenir sa section de la ficelle.
* À la fin, vous aurez un schéma de ficelle en forme de toile qui relie tout le monde. Vous pouvez dire : *« Comme cette ficelle, nous sommes tous reliés les uns aux autres dans notre travail, l'action d'une personne affecte tous les membres de l'équipe. »*
* Ils peuvent ensuite tirer la ficelle à tour de rôle et voir qui peut sentir l'effet de la traction.
 | Pour une formation facilitée à distance, demandez à chaque participant d'activer sa caméra.Demandez à chaque personne de répondre à la question, puis désignez la personne suivante qui prendra la parole jusqu'à ce que tout le monde ait contribué.Voir le Module 2 pour une version facilitée à distance de cette activité. |
| **15’** | **Évaluation et clôture**Félicitez les participants pour être parvenus au terme de la formation !Expliquez-leur qu'il est important pour vous de recueillir leur feedback sur le cours afin de garantir une amélioration continue de sa conception et de son déroulement. Distribuez les formulaires d'évaluation et accordez-leur 5 minutes pour les remplir.Si vous remettez des certificats, faites-le de manière amusante.Remerciez à nouveau les participants et mentionnez toute ressource ou soutien supplémentaire, le cas échéant. | Postez un lien vers le formulaire d'évaluation dans le chat. |

**Annexe I - Auto-évaluation relative à la Formation sur la Protection de l'enfance dans l'action humanitaire pour les travailleurs de première ligne**

**Annexe II - Feuillet du participant**

1. Ne vous sentez pas obligé d'utiliser le texte de la section « Dites » mot à mot. Adaptez-le à votre contexte chaque fois que cela est possible. [↑](#footnote-ref-1)
2. Veuillez déterminer s'il est approprié, en fonction du contexte culturel et juridique, de traiter ce dernier point concernant les enfants LGBTQI+. [↑](#footnote-ref-2)
3. Pour afficher la vidéo avec sous-titres français, cliquez sur les “setting” en youtube, choisissez les sous-titres puis cliquez sur "Auto Translate" et votre langue préférée. [↑](#footnote-ref-3)
4. Cette activité peut être réalisée en demandant aux participants de réfléchir à la vidéo ou simplement en essayant de trouver une définition. [↑](#footnote-ref-4)
5. Si cela est impossible, vous pouvez également envoyer un document et demander aux participants de découper les différentes pièces à assembler pendant la séance. Les participants peuvent ensuite être invités à prendre une photo et à l'envoyer dans le chat. [↑](#footnote-ref-5)
6. Pour afficher la vidéo avec sous-titres français, cliquez sur les “setting” en youtube, choisissez les sous-titres puis cliquez sur "Auto Translate" et votre langue préférée. [↑](#footnote-ref-6)
7. Pour afficher la vidéo avec sous-titres français, cliquez sur les “setting” en youtube, choisissez les sous-titres puis cliquez sur "Auto Translate" et votre langue préférée. [↑](#footnote-ref-7)